

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Dimanche 22 Juin 2014 - 24 Chaâbane - N° 640 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

CE SOIR À 20H À PORTO ALEGRE (BRÉSIL)

ALGÉRIE-CORÉE DU SUD

FIFA WORLD CU Brasil 2014

Les Verts à quitter ou double

Page 21



ALGER : DÉBUT DES OPÉRATIONS DE RELOGEMENT À LA CITÉ DES 3 216-LOGEMENTS DE CHAÏBIA



La distribution en plusieurs phases de 25 000 logements sociaux-locatifs aux familles issues des sites précaires d'Alger a été inaugurée samedi à la nouvelle cité des 3 216-Logements de Chaibia, dans la commune de Ouled Chebel, à l'extrême sud de la wilaya, a constaté l'APS. La cité de

Chaibia, qui s'attend à recevoir 1 089 familles lors de cette première opération de recasement, a accueilli les premiers locataires à 3h du matin, avec des banderoles où l'on pouvait lire : «Bienvenue à nos honorables citoyens», «Adieu à l'habitat précaire», «Enfin un logement décent», «Le droit

au logement, un rêve qui se réalise». La route reliant Oued Chebel à Birtouta a enregistré des embouteillages monstres du fait du déferlement de dizaines de camions mobilisés vers la wilaya d'Alger pour le déménagement des familles vers la cité des 3 216-Logements.

Page 4

CONFÉRENCE-DÉBAT HIER AU FORUM DE DK NEWS

## Radiothérapie La fin du calvaire !

Pages 6-7



L'OPPOSITION AU GAZ DE SCHISTE

Yousfi dénonce des tentatives de déstabilisation

Page 5

## SANTÉ

5 maladies qui peuvent vous toucher plus tôt qu'on ne croit

Pages 12-13

## CULTURE

3<sup>es</sup> JOURNÉES THÉÂTRALES DE SÉTIF  
8 pièces au programme

Page 14

## SOCIÉTÉ

GRÈVE DES CONTRÔLEURS AÉRIENS FRANÇAIS  
«Perturbation» du programme des vols d'*Air Algérie* du 24 au 29 juin

Page 9

## PROTECTION CIVILE

4 537 interventions en 72 heures !

Page 11

## Météo



### Régions Nord : 29° à Alger

Temps partiellement voilé avec formation de quelques cellules orageuses isolées à partir de l'après-midi sur les régions de l'intérieur et les Hauts-Plateaux, puis débordant vers les côtes Centre et Est en cours de soirée. Les vents seront de secteur Ouest à Nord-Ouest modérés. La mer sera peu agitée à agitée.

### Régions Sud : 37° à Tamanrasset

Temps généralement voilé de l'extrême sud vers le Hoggar/Tassili et le Sahara oriental avec évolution orageuse en fin de journée et soirée.

Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront variables modérés avec soulèvements de sable locaux.

## LE 24 JUIN À L'AURASSI Session ordinaire du Comité central du FLN

M. Saïd Bouhadja, membre du BP du parti du FLN chargé de l'information et de la communication assure que les conférences régionales préparatoires de cette session ont adopté l'ordre du jour de cette session qui se présente comme suit :

Discours du secrétaire général : discussion de propositions du parti en matière de révision de la Constitution; adoption du bilan financier; installation de la commission nationale de préparation du congrès national ordinaire fixé au 1<sup>er</sup> trimestre 2014. «Les membres du CC sont convoqués le 24 juin à 9h à l'hôtel Aurassi».



## Le DG de la Seaal invit   ce matin du Forum de Libert  

Le Forum du quotidien *Libert  * reçoit ce matin à 11h le directeur général de la société des eaux et de l'assainissement d'Alger M. Jean-Marc Jah. Le DG de la Seaal présentera le bilan et les perspectives de la société.



### DEMAIN À L'HÔTEL MERCURE

## M  dia-training sur les proc  dures d'enregistrements des produits pharmaceutiques

L'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP) organisera demain à Alger (hôtel Mercure) un media-training au profit des journalistes algériens, qui portera pour cette première édition sur les procédures d'enregistrement des produits pharmaceutiques.

Cette session de formation qui s'étalera durant toute l'année 2014, touchera l'ensemble des médias repartis à travers le pays et comportera plusieurs thèmes. Des visites de sites de fabrication de produits pharmaceutiques figurent aussi au programme de ces journées.

## LUNDI 30 JUIN AU HILTON Concert de Sheryfa Luna

La deuxième édition de la kheima Wellsound de Mobilis se déroulera du 30 juin au 25 juillet et se verra accueillir une invit  e de choix pour sa première soirée, Sheryfa Luna. La chanteuse d'origine kabyle donne rendez-vous au public algérien le 30 juin prochain, au niveau du chapiteau de l'hôtel Hilton.

	Max	Min
Alger	29°	19°
Oran	25°	20°
Annaba	27°	19°
Béja��a	27°	20°
Tamanrasset	37°	25°

## Horaires des pri  res

Samedi 23 chaâbane 1435

Fajr	03:37
Dohr	13:20
Asr	16:41
Maghreb	20:13
Isha	21:55



## CE MATIN À 9H30 AU CERCLE NATIONAL DE L'ARMÉE Cérémonie annuelle d'Air Algérie

Le ministre des Transports, le D' Amar Ghoul, présidera ce matin à 9h30 au Cercle national de l'armée de Beni Messous, la cérémonie annuelle d'Air Algérie regroupant les cadres de la compagnie.



## RESSOURCES EN EAU M. Hocine Necib à Blida

Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Blida où il inspectera les projets et infrastructures relevant de son secteur.



## AFFAIRES RELIGIEUSES Mohamed Aïssa à Constantine

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Mohamed Aïssa, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Constantine.



## BOUIRA 500 établissements scolaires raccord  s aux r  seaux d'Internet et de t  l  phonie

Cinq cents (500) établissements scolaires de la wilaya de Bouira seront raccordés aux réseaux de téléphonie et d'Internet haut débit d'ici la prochaine rentrée scolaire, a-t-on appris hier auprès à la wilaya. «La direction d'Algérie télécom prévoit de doter en téléphonie et Internet quelque 500 écoles primaires au niveau des 45 communes de la wilaya d'ici la prochaine rentrée scolaire», a indiqué à l'APS le chargé de la communication de la wilaya, M. Latrache.

«Cette convention entre dans le cadre d'une stratégie nationale visant l'utilisation des technologies de l'information et de communication à travers l'ensemble des établissements scolaires», a précisé, pour sa part, M. Toufik Zahar, responsable au sein d'Algérie Télécom, observant que l'objectif de cette opération est de «favoriser l'ouverture des établissements du primaire sur les nouvelles technologies».

## AUJOURD'HUI À TIPASA Conférence des cadres de la Radio Algérienne

Sous l'égide du ministère de la Communication et portant sur le thème «Les enjeux de la radio de proximité», la Radio algérienne organise, aujourd'hui à Tipasa, une conférence des cadres où il sera question de l'apport de la radio de proximité, en tant que vecteur de stabilité et de paix sociales.



## DEMAIN À L'HÔTEL EL DJEZAÏR Journée d'information d'Alliance Assurances

Comme chaque année après la tenue de son assemblée générale ordinaire, Alliance Assurances partage son information financière en toute transparence et proximité en organisant demain 23 juin à partir de 9h à l'hôtel El Djaza  r, la 3<sup>e</sup> matinée d'information financière post-introduction en bourse.



# RÉVISION DE LA CONSTITUTION

## Un projet rassembleur

Walid B.

**Face à des manœuvres de déstabilisation, la consolidation du front interne constitue l'unique réponse pour mettre en échec ces complots qui se trament contre notre pays.**

Cette exigence, devenue aujourd'hui une nécessité impérative, a été rappelée, encore une fois, par Ahmed Ouyahia, qui dirige les consultations autour du projet de révision de la Constitution.

Lors de sa conférence de presse, Ouyahia a tenu à souligner que les consultations menées actuellement visent à parvenir à une Constitution consensuelle qui puisse rassembler le maximum d'Algériens autour de ce texte fondamental.

En ce sens, le dialogue et la concertation demeurent la voie privilégiée par le Pouvoir pour préserver la stabilité du pays et, par conséquent, consolider le front interne.

Cela est plus que nécessaire du fait du nouveau contexte géopolitique dans lequel évolue l'Algérie et la situation d'instabilité générée par les événements qui se sont produits dans les pays voisins.



La situation aux frontières, du fait de l'instabilité dans les pays voisins, exige des Algériens de s'entendre et de raffermir leurs liens. Il y a de la stabilité du pays et c'est le message qu'Ouyahia a tenu à transmettre à ceux qui misent encore sur un «printemps arabe» en Algérie.

Ce qui s'est passé dans la wilaya de Ghardaïa relève de ce complot ourdi qui se trame contre l'Algérie.

Pour de nombreux observateurs et partis politiques, il s'agit d'une conspiration dont les objectifs répondent à un plan de déstabilisation de l'Algérie comme ils l'ont fait avec d'autres pays arabes.

Certains partis politiques n'ont pas manqué de fustiger ceux qui attiseraient le feu de la révolte en sour-

dine et qui se distinguent par une duplicité dans le discours.

Ils ont également pointé également du doigt ceux qui, camouflés derrière le subterfuge des droits de l'Homme, incitent à la protestation et œuvrent à détourner le mouvement des jeunes de sa vocation et de ses revendications légitimes.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait, lui aussi, mis à l'index ceux qui s'amusent à jouer avec le feu, en affirmant que la stabilité du pays est sacrée et constitue une ligne rouge à ne pas franchir.

L'Algérie, dira-t-il, avait amorcé, grâce à l'action et à la clairvoyance du Président Abdelaziz Bouteflika, poursuivre les efforts de développement socio-économiques du pays et améliorer les conditions de vie des populations.

A travers cette concertation lancée par le chef de l'Etat, l'Algérie pourra rassembler toutes les composantes de la société, y compris celles de l'opposition, autour de ce projet prometteur.

W.B.

## LE SG DE L'ANR À SÉTIF

### Un référendum pour la Constitution

Azzedine Tiouri

Lors de son déplacement à Sétif, hier, où il a présidé une conférence régionale des cadres de son parti des wilayas de l'Est, M. Belkacem Sahli, le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR) a souligné l'importance et la nécessité de l'organisation d'un référendum pour la Constitution à l'issue des consultations, «car, a-t-il déclaré, les partis et les personnalités nationales invitées et consultées ne représentent pas l'ensemble du peuple pour un document aussi important que celui de la Constitution».

Le secrétaire général de l'ANR qui s'adressait aux cadres de son parti des wilayas de l'Est, regroupés

à la salle de conférences du parc de loisirs et d'attractions de Sétif, a longuement évoqué les consultations et les entretiens qu'il a eus avec le ministre d'Etat et directeur du cabinet du Président de la République, M. Ahmed Ouyahia, en affirmant l'approbation de son parti pour 30 articles sur les 47 amendements proposés avec des réserves pour deux articles relatifs à l'itinérance de la politique et la limitation des mandats présidentiels fermant la porte aux critères démocratiques. Quant à l'itinérance politique, a-t-il insisté, elle doit être déterminée par une loi organique pour chaque assemblée élue.

Lors de son discours, M. Sahli a fait lecture de plus de 22 amendements proposés à la présidence de la République, émanant des réunions et des regroupements régionaux et des wi-

lays de son parti dont les plus importants est de donner plus de pouvoir au Président de la République avec la nomination d'adjoints et un système présidentiel, de renforcer les prérogatives du Premier ministre, la décentralisation de l'administration dans la gestion et le nouveau découpage administratif, tout en renforçant les institutions étatiques de conseil, de contrôle et de surveillance pour lui donner plus de prérogatives.

Pour conclure, le SG de l'ANR a plaidé pour la continuité et la poursuite des consultations avec le pouvoir, même au-delà de l'amendement constitutionnel afin que ce ne soit pas la dernière étape pour ouvrir d'autres ateliers pour de nouvelles réformes.

A.T.

## MOHAMED SAID, PRÉSIDENT DU PLJ À DJELFA

### «La scène nationale enregistre une dynamique politique apte à faire sortir le pays des faux pas»

Le président du Parti de la liberté et de la justice (PLJ), Mohamed Saïd, a estimé, samedi à Djelfa, que la scène nationale enregistre actuellement une dynamique politique «apté à faire sortir, définitivement, le pays des faux pas».

«Cette dynamique politique permettra la construction d'un Etat de droit et de justice», a-t-il souligné lors d'une rencontre avec les militants et sympathisants du PLJ, organisée dans la ville de Messaâd (75 km au sud de Djelfa).

M. Mohamed Saïd a soutenu que cette dynamique politique, que nous vivons pour la première fois depuis des années, est de «très bon augure, car nous constatons

l'émergence d'un discours politique empreint de «similarité» entre celui tenu par le pouvoir, qui a adopté le terme du consensus et veut consulter autour de la constitution, et celui des partis de l'opposition appelant au consensus et au changement».

Tout le monde s'accorde, pour la première fois, à utiliser les mêmes termes de «changement», «consensus» et «fondation de l'Etat de droit et de justice», s'est-il félicité, observant que c'est là un acquis que «nous devons préserver et fructifier».

Le président du PLJ a, en outre, appelé à l'impératif du renforcement du front interne, en le rendant «plus solidaire et plus uni».

**KARDOUN AZZOUZ, UNIVERSITAIRE : «Aboutir à une Constitution consensuelle enrichie par les nouvelles données politiques»**

Le professeur en droit public, Azzouz Kardoun, a opté, samedi à Alger, dans le cadre des consultations autour du projet de révision constitutionnelle, pour une Constitution consensuelle, enrichie par les nouvelles données politiques et techniques.

«Nous devons sortir avec une Constitution consensuelle, qui doit être enrichie par les nouvelles données politiques et techniques», a indiqué M. Kardoun, dans une déclaration à la presse, à l'issue de sa rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, chargé de mener les consultations sur le projet de révision constitutionnelle.

M. Kardoun, qui était le président de la Commission de révision de la Constitution en 2013, a déclaré avoir abordé avec M. Ouyahia le nouveau projet de révision de façon générale. «J'ai présenté à M. Ouyahia le travail accompli par ladite commission», soulignant avoir «remis le projet de révision de la Constitution (de 2013) à la partie concernée». Il a relevé qu'après l'élection présidentielle d'avril dernier, il y a eu de nouvelles données qui doivent être prises en considération pour l'enrichissement de la Constitution».

M. Kardoun a considéré ces nouvelles données comme «une plateforme de travail pour les consultations en cours sur la révision de la Constitution». «Nous sommes d'accord sur cette nouvelle approche», a-t-il ajouté. Le 15 mai dernier, la présidence de la République avait adressé des invitations à 150 partenaires constitués notamment des partis politiques, organisations et associations nationales représentants de diverses corporations, en vertu de la décision du président Bouteflika, prise le 7 mai dernier, en Conseil des ministres.

## La CLTD a jeté les «jalons» d'une transformation de la pratique politique

La conférence pour les libertés et la transition démocratique (CLTD), qui s'est déroulée le 10 juin dernier, a «jeté» les jalons d'une véritable transformation de la pratique politique, a indiqué samedi à Alger, le secrétariat national du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD).

Dans un communiqué qui a sanctionné la réunion ordinaire de son secrétariat national, le RCD a considéré que la conférence du CLTD a «jeté les véritables jalons d'une transformation de la pratique politique», soulignant qu'il «s'engage à ne négliger aucun effort pour créer un rapport de force en faveur d'une transition pacifique et démocratique».

Le secrétariat national du RCD qui a eu, aussi, à faire le bilan de cette conférence a estimé, selon le communiqué, que l'essentiel des partis politiques, des personnalités d'horizons divers étaient présentes ou représentées à cette conférence sur la base de la lettre d'invitation et du projet de la plateforme élaboré par la CLTD. Celle-ci, a ajouté la même source, «cerne les maux politiques et socio-économiques qui rongent» le pays et à pouvoir «engager des débats et des résolutions communes». L'instance exécutive du RCD a considéré que l'urgence est d'encourager l'expression citoyenne multiple et redonner la parole à toutes les composantes de la société civile», indiquant, toutefois, que la «gestion» de la dite conférence «n'a pas permis de donner suffisamment la parole aux personnalités de l'opposition, aux jeunes et aux représentants de la société civile. Par ailleurs, sur le plan économique, le RCD qualifie l'objectif d'atteindre un taux de croissance de 7%, à l'horizon 2019, contenu dans le plan d'action du gouvernement de «ni réaliste» et «ni crédible» «d'autant qu'aucun segment de développement n'est clairement identifié», estime-t-il. Il a également retenu l'absence dans ce plan d'action l'officialisation de la langue amazighe.

APS

**LE CONSEIL NATIONAL DES ARCHITECTES EST UN PARTENAIRE «INCONTOURNABLE» POUR L'ESSOR DU SECTEUR DE L'HABITAT**

**M. Tebboune : «Nous devons aller vite !»**



Le conseil national des architectes algérien (CNA) est un partenaire incontournable pour l'essor du secteur de l'Habitat a affirmé, samedi, à Alger, le ministre de l'Urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune.

«Le CNA occupe une place privilégiée dans l'œuvre de relance du secteur de l'Habitat», a relevé M. Tebboune, lors d'une réunion périodique de coordination regroupant le CNA et les Conseils locaux d'architectes (CLOA). Appelant les architectes à resserrer leur rang en vue de renforcer leur organisation, le ministre a affirmé avoir instruit les structures déconcentrées de son secteur (Direction du logement, Direction de l'Urbanisme et Direction des équipements publics et OPGI) en vue de la tenue d'une réunion mensuelle avec les représentants locaux des architectes aux fins de répondre à leur différentes requêtes et doléances. Abordant la question des projets confiés à des opérateurs, selon le mode études et réalisation, le ministre a expliqué que cette procédure était inévitable au regard de la pression de la demande et de l'envergure des projets lancés.

«Nous vivons une situation unique au monde, nous devons réaliser annuellement près de 250 000 logements, la procédure classique du concours d'architecture ne peut pas être opérationnelle» a-t-il précisé.

«Pour le logement, nous devons aller vite», a-t-il affirmé, estimant que la procédure étude adaptation qui consiste à réaliser plusieurs programmes de logements suivant le même modèle architectural est «la plus indiquée» a-t-il ajouté. A l'inverse pour les équipements publics, M. Tebboune a souligné que ces derniers devaient être soumis à la procédure de la création architecturale sous la pleine responsabilité du maître d'œuvre.

Plaidant pour davantage d'expertise, le ministre a invité les architectes à se regrouper pour renforcer leurs capacités d'études et assurer ainsi le suivi de projets de grande envergure. Le ministre a annoncé par ailleurs, que le CNA est associé à l'élaboration de deux textes importants. Le premier concerne la réorganisation de la maîtrise d'œuvre, le second est relatif à la loi sur l'urbanisme.

Pour M. Tebboune, les modes d'élaboration des instruments d'urbanisme (Plan d'urbanisme directeur et Plan d'occupation des Sols) sont obsolètes et il convient de les réviser en associant les architectes. Pour sa part le président du CNAO, M. Djamel Chorfi a, dans une déclaration à l'APS, appelé à préserver un climat consensuel au sein de l'organisation en vue de lui permettre de se mobiliser autour de sa mission centrale qui est la sauvegarde de la qualité architecturale.

Sauvant le projet de loi concernant la maîtrise d'œuvre, M. Chorfi a souligné l'importance d'associer les architectes en tant qu'acteurs totalement imprégnés des réalisations du terrain.

**ALGER: DÉBUT DES OPÉRATIONS DE RELOGEMENT À LA CITÉ DES 3.216 LOGEMENTS DE CHAÏBIA**

# «Adieu à l'habitat précaire»

La distribution en plusieurs phases de 25.000 logements sociaux-locatifs aux familles issues des sites précaires d'Alger a été inaugurée hier à la nouvelle cité des 3.216 logements de Chaïbia, dans la commune de Ouled Chebel, à l'extrême sud de la wilaya, a constaté l'APS.

La cité de Chaïbia, qui s'attend à recevoir 1.089 familles lors de cette première opération de recasement, a accueilli les premiers locataires à 3h du matin, avec des banderoles où l'on pouvait lire: «Bienvenue à nos honorautes citoyens», «Adieu à l'habitat précaire», «Enfin un logement décent», «Le droit au logement, un rêve qui se réalise».

Sur les 1.089 familles à reloger à Oued Chebel samedi, 505 sont issues des bidonvilles de la circonscription administrative de Zéralda, 302 de ceux Birtouta (notamment de Oued Chebel), 193 des baraquages «Deffous 2» de Chéraga, 34 familles originaires de Magharia (Hussein Dey), 5 de Draria et 50 occupant le stade de Birkhadem, selon les détails de l'opération fournis par l'OPGI.

## Embouteillages monstrues...

La route reliant Oued Chebel à Birtouta a enregistré des embouteillages monstrues du fait du déferlement de dizaines de camions mobilisés par la wilaya d'Alger pour le déménagement des familles vers la cité des 3.216 logements. Malgré une nuit blanche passée à se préparer au déménagement et les bousculades sur site au bureau de l'OPGI pour récupérer les clefs et d'éventuelles réclamations, les locataires ont laissé exprimer leur joie d'avoir pu obtenir de l'Etat un logement «décent» leur permettant de dire «adieu à l'habitat précaire».

La nouvelle cité s'est peu à peu transformée en fourmilière, les familles allaient dans tous les sens au milieu des youyou et les nombreux agents mobilisés dans cette opération s'affraient à décharger les camions et à transporter les affaires des locataires à leurs logements.

«Nous avons laissé exploser notre joie quand nous étions informé du déménagement dans la nuit du vendredi. Nous avons passé une blanche à rassembler nos affaires. Je n'arrive toujours pas à croire que ma famille a pu accéder à un logement décent», déclare les larmes aux yeux Khadija,

## FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES ŒUVRES SOCIALES

**M. Mohamed El Ghazi : «Tous les logements prêts seront remis aux bénéficiaires en octobre»**

Les logements réalisés par le biais du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) seront remis aux bénéficiaires concernés «au plus tard le mois d'octobre prochain», a souligné hier à Alger, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi. «Le programme du FNPOS compte 28.000 logements au niveau du territoire national dont 19.000 ont été déjà distribués à ce jour dans plusieurs wilayas du pays», a précisé le ministre dans une conférence de presse en marge d'une rencontre des directeurs de l'emploi et des inspecteurs de wilaya du travail. Dans ce contexte, et en réponse à une question sur cette formule de logements, M. El Ghazi a rassuré que «tous les logements réalisés dans le cadre du FNPOS et qui sont prêts, mais non distribués, seront attribués aux bénéficiaires au plus tard le mois d'octobre prochain», sans donner plus de précisions à ce sujet.



qui vivait dans une baraque mitoyenne à la cité des 3.216 logements de Chaïbia.

D'autres familles, comme celles issues des bidonvilles de la circonscription administrative de Chéraga, avaient accepté le déménagement à contre-cœur. «Nous aurions préféré être relogés sur place dans notre commune», disent-elles. Les baraquages occupés par ces 1.089 familles relogées ont été aussi démolis après le déménagement, a assuré à l'APS le directeur de la protection civile d'Alger, le colonel Mohamed Tighrastine qui a déploré des cas de personnes évacuées dont deux ont été transférées à l'hôpital. 200 agents de la protection civile ont été mobilisés dans le cadre de ce déménagement inaugural, alors qu'un centre de soin a été installé dans la cité des 3.216 logements pour parer à toute urgence, a précisé M. Tighrastine.

La nouvelle cité de Chaïbia, dotée de toutes les commodités (espaces verts, stades, marché, centre de soin, écoles, annexes administratives, etc) sera occupée dans sa totalité d'ici vendredi à travers plusieurs opérations de recaissement.

«Le relogement concerne en priorité les familles dont les baraquages sont proches de la cité et des milieux urbains. Il concerne aussi celles qui occupent des terrains destinés à d'importants projets en souffrance comme le logement à Oued Chebel, la ligne ferroviaire Birtouta-Zéralda, le stade de Birkhadem et le lycée d'El Hamiz en souffrance depuis deux ans», a rappelé le wali Abdelkader Zoukh lors d'une conférence sur site. Les familles

concernées par le recasement sont celles habitant dans des immeubles vétustes qui menacent ruine (IMR), dans des bidonvilles, des chalets ainsi que les familles qui souffrent de la promiscuité ou habitent dans des caves et sur les terrasses des immeubles, a dit M. Zoukh.

Les opérations de relogement «se poursuivront après le mois sacré de ramadan parallèlement à la réception progressive de projets de logements dotés de toutes les infrastructures publiques» à raison d'une opération tous les deux mois, selon la wilaya. 72.000 habitations précaires, dont 16.000 dans les Houach (anciennes fermes agricoles) qui seront remplacées sur place par des maisons en dur, ont été recensées à Alger alors que le programme destiné à leur résorption est doté de 84.000 logements, implantés dans la capitale mais aussi à Blida et Boumerdès.

La dernière opération de cette ampleur à Alger a été réalisée en 2010 et a porté sur la distribution d'environ 12.000 logements sociaux-locatifs aux familles issues notamment des bidonvilles de Oued Koreiche, La Casbah, Hydra, El Madania et Ben Aknoun.

**ORAN  
Début du relogement de 1.100 familles dans le cadre du programme RHP**

Une opération de relogement de 1.100 familles habitant dans des maisons menaçant ruine, a débuté hier à Oran, aux premières heures de la matinée, a-t-on constaté sur place. Cette opération, «la plus importante» depuis le début de cette année, concerne des familles résidant dans de vieilles bâtisses menaçant ruine, dans la majorité des secteurs urbains de la ville d'Oran, selon les services de la wilaya. Ces familles ont bénéficié de logements, réalisés dans de nouveaux quartiers disposant de toutes les commodités, à savoir Haf Ennour et El Yasmine, relevant de la daïra de Bir El Djir.

APS

# L'OPPOSITION AU GAZ DE SCHISTE Yousfi dénonce des tentatives de déstabilisation

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi a dénoncé samedi à Alger des «tentatives de déstabilisation» du pays qui sont à l'origine de l'opposition à l'exploration du gaz de schiste, décidée dernièrement par les pouvoirs publics.

S'adressant à la presse en marge d'une journée de vulgarisation des hydrocarbures non conventionnels, M. Yousfi a indiqué que l'Algérie, «accusée de nationalisme énergétique», fait objet de «tentatives de déstabilisation» qui visent à l'empêcher d'exploiter son potentiel en hydrocarbures.

«Il nous a apparu utile et nécessaire que ceux qui contribuent à forger l'opinion publique sachent parfaitement où se situe l'intérêt vital du pays et où se cachent les tentatives de déstabilisation», a déclaré le ministre à l'adresse des journalistes de la presse nationale, présents à cette rencontre. Le ministre a ajouté que ces «tentatives de diabolisation» du schiste visaient les pays producteurs qui prônent «un nationalisme énergétique» pour asseoir leur souveraineté sur leurs ressources naturelles.

Tempérant ses accusations, le ministre a reconnu qu'une partie des opposants à l'exploitation de ce gaz, sont sincères car la peur de ce qui est nouveau accentue leurs craintes.

«Il y a la peur de ce qui est nouveau, les gens qui ignorent sont sincères, il faut leur expliquer. C'est ce que nous faisons aujourd'hui», a enchaîné le ministre assurant que «le gouvernement n'a rien à cacher sur ce dossier.

Répondant aux accusations de



certains partis politiques qui ont considéré que l'autorisation accordée par le Conseil des ministres pour des forages pilotes du schiste comme une continuité de la politique de «la rente pétrolière», le ministre affirmé que l'Algérie est contrainte, à moyen terme, de compter sur cette manne financière pétrolière pour financer son développement.

«Je répète : certains projets inscrits dans le prochain plan quinquennal demandent un financement extraordinaire à l'instar de celui de Ghar Djebilet (un méga gisement de fer situé à Tindouf) qui nécessite de 10 à 15 milliards de dollars de financement», a souligné le ministre pour illustrer les besoins financiers de l'Algérie en matière de développement économique et social.

«On va les financer (les projets) avec quoi? avec des discours ?, avec du vent? Nous avons deux millions de nouveaux abonnés au gaz. Avec quel financement allons nous prendre en charge cette demande si ce n'est pas d'utiliser les ressources financières des hydrocarbures», a ajouté le ministre. «Est-ce qu'en cinq ou dix ans nous pouvons construire une économie complètement indépendante des hydrocarbures ?, s'est-il interrogé et d'ajouter que même si on avait une économie complètement indépendante «n'est-il pas nécessaire de développer la production des hydrocarbures pour assurer la sécurité énergétique du pays à long terme à l'instar de ce que font les Etats-Unis, et d'autres pays comme la Russie, le Canada et l'Australie».

## CÉRÉALES

### Le ministre de l'Agriculture donne le coup d'envoi officiel à Guelma de la campagne moissons-battage

Le coup d'envoi officiel de la campagne nationale de moissons-battage pour la saison 2013-2014 a été donné, hier samedi, à la ferme-pilote Abdelladjid-Richi de la commune Belkheir (Guelma), par le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdellouahab Nouri.

La production nationale des céréales «devrait être moyenne, cette saison», comparativement à celle de la saison 2012-2013, a estimé le ministre, soulignant toutefois que les récoltes attendues dans les wilayas de Guelma, d'Aniba, de Skikda et de Constantine seront «amplement satisfaisantes» au vu des conditions climatiques favorables qui y ont prévalu.

La modernisation de l'agriculture constitue une «priorité majeure» pour les pouvoirs publics, a par ailleurs affirmé M. Nouri, soulignant que les fonds publics mobilisés pour le secteur ont été portés de 200 milliards à 300 milliards de dinars, soit l'équivalent de 4 milliards dollars, afin de relancer le secteur et garantir la sécurité alimentaire du pays».

L'un des objectifs recherchés est notamment de porter la superficie agricole irriguée de 1,36 million d'hectares actuellement à plus de 2 millions d'hectares avant fin 2019, a souligné M. Nouri.

Un exposé sur les actions de développement menées au bénéfice du secteur agricole dans la wilaya de Guelma a été présenté au ministre, faisant ressortir qu'une superficie totale de 82.400 hectares a été réservée à la céréali-

culture qui devrait produire, cette année, 2,215 millions quintaux avec un rendement moyen de l'ordre de 27 quintaux à l'hectare.

M. Nouri s'est enquis des potentialités de la ferme pilote Abdelladjid-Richi qui exploite 1.014 hectares dont 980 hectares en irrigué. Une surface de 360 hectares y est réservée aux cultures céréalières avec d'excellents rendements atteignant 46 quintaux à l'hectare.

Dans la commune de Belkheir, le ministre a procédé à la pose de la première pierre d'une unité de stockage (200 000 quintaux) relevant de la Coopérative des céréales et des légumes secs (Ccls) qui dispose à l'heure actuelle d'une capacité d'emmagasinement de 800 000 quintaux.

Il s'est également enquis, dans la commune de Djebala-Khemissi, d'un projet initié par un opérateur privé, portant sur la réalisation d'une chambre froide pour la conservation de la pomme de terre, ainsi que d'une ferme laitière créée dans le cadre du dispositif de soutien à l'emploi des jeunes.

Le ministre devait également se rendre sur le site naturel d'Aïn Safrà, dans la commune de Bachdjrah, où est projetée une station climatique, avant d'inspecter une exploitation agricole spécialisée dans la culture de la tomate industrielle, ainsi qu'un complexe agroalimentaire de conservation de tomates, de production d'emballages plastiques et de conditionnement de semoule.

## TAYEB ZITOUNI L'A ANNONcé A PARTIR DE BÉCHAR

### Les moudjahidine peuvent obtenir le document attestant de leur qualité dans toutes les wilayas

Les moudjahidine peuvent désormais obtenir le document attestant de leur qualité à partir des différentes directions de wilaya des moudjahidine, a affirmé, samedi à Bechar, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni.

«Cette action, qui s'inscrit au titre des efforts visant le rapprochement de l'administration des moudjahidine, ainsi que la lutte

contre la bureaucratie, permet aussi aux enfants de Chahid le retrait de l'attestation de fils de Chahid dans les différentes wilayas», a-t-il déclaré lors d'une visite aux structures de la direction locale des moudjahidine. Auparavant M. Zitouni avait visité le chantier du musée du Moudjahid qui sera réceptionné et ouvert au public avant la fin de l'année en cours. Cette structure, qui a nécessité un financement de 115 millions DA pour sa réalisation et son équipement et qui s'étend sur une superficie globale de 3.960 m<sup>2</sup>, dont plus de 1.000 m<sup>2</sup> dédiés à l'exposition des différentes phases de l'histoire des luttes politiques et militaires des populations de la région, constituera aussi un espace consacré à la recherche et à la connais-

sance des faits politiques et militaires de la Révolution (1er novembre 1954), ont indiqué des responsables locaux du secteur des Moudjahidine. Le ministre poursuit sa visite de travail d'une journée dans la wilaya, par l'inauguration cet après-midi, à Taghit, d'un centre de repos des moudjahidine, réalisé et équipé pour une enveloppe de 231 millions DA.

## JUSTICE

### Plaidoyer à Boumerdès pour la révision du statut d'avocats pour l'adapter aux exigences de l'OMC

Des avocats participant, samedi à Boumerdès, à une journée d'études sur «l'avocat et le droit à l'information» ont plaidé pour la révision du statut de l'avocat afin de l'adapter aux exigences de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à laquelle l'Algérie s'apprête à adhérer.

Les intervenants à cette rencontre, à laquelle ont pris part près de 200 avocats du pays, et d'un représentant du ministère de la Justice, se sont accordés sur la nécessaire «abrogation, ou de la révision de l'article 12 du statut de l'avocat, portant interdiction de publicité et de reclame pour attirer des clients, en faisant usage de supports technologiques».

«De grands défis attendent la profession d'avocat après l'adhésion de l'Algérie à l'OMC, une organisation dont l'une des conditions principales est la libéralisation du secteur des services, dont la profession d'avocat fait partie», a souligné, à ce titre, Tadjer Mohamed, professeur de droit à l'université de Tizi-Ouzou.

Le problème posé actuellement par ce statut est qu'il interdit (à l'avocat) de recourir à la publicité tant pour sa personne physique que pour sa personne morale (bureau), ainsi que d'exploiter pour ce faire des supports technologiques ou les réseaux sociaux disponibles sur Internet, a expliqué M. Tadjer.

Lu emboitant le pas, le chef du bâtonnât de la région de Boumerdès, maître Ahmed Ben Antar, a soutenu que cet état de fait rend difficile (pour l'avocat algérien), d'être au diapason de la modernisation et des défis de communication et de publicité, en vigueur de par le monde, notamment en matière de formation et de maîtrise de l'anglais, «une langue dominante dans les transactions internationales et dans les différents moyens de communication et d'information», a-t-il déploré.

Ben Antar estimé, à cet égard, que l'avocat algérien est dans une position «peu enviable», car il est régi par un code «traditionnel» incompatible avec les exigences des nouvelles technologies.

Selon Me Tadjer, l'adhésion future de l'Algérie à l'OMC va obliger les avocats algériens à «faire usage des différents supports technologiques modernes et de la langue anglaise», faute de quoi ils «ne pourront pas assurer leurs prestations tant à l'échelle interne qu'externe», de même qu'ils ne pourront pas «initier des partenariats ou s'unir à des bureaux internationaux, ou conclure des contrats».

Organisée à la Cour de Boumerdès, à l'initiative du comité national algérien de l'Union internationale des avocats (UIA), cette journée d'études a été inaugurée par une allocution du représentant de la tutelle, Dhouadi Medjrab, qui a rappelé les efforts de l'Etat en matière de réforme du secteur de la justice.

## TRANSPORTS - ILLIZI

### Projet de renforcement de la piste secondaire de l'aéroport d'In-Amenas

Les travaux de renforcement de la piste secondaire de l'aérodrome l'Zarzaitine d'In-Amenas, wilaya d'Ilizzi, viennent d'être lancés et confiés à une entreprise publique spécialisée, ont indiqué samedi les responsables du secteur.

Retenu au titre du programme complémentaire de soutien à la croissance de 2006, cette piste de 2.400 m de longueur et 30 m de largeur sera mise en service à la fin du mois de juillet prochain, a précisé le directeur du secteur.

M. Mourad Lotfi a précisé que la réception du projet sera suivie du lancement des travaux de confortement, pour un délai de 10 mois, de la piste principale de l'aérodrome en question, longue de 3 000 m et large de 45 m. Cette mesure devra permettre la continuité des activités aéronautiques au niveau de l'aéroport l'Zarzaitine, au regard de l'éloignement de cette structure aéroportuaire des autres aéroports, dont le plus proche, celui d'Ilizzi, est distante de 240 km. Le wali d'Ilizzi, Ali Madoui, qui a lancé récemment les travaux de renforcement de la piste secondaire, a imputé le retard accusé à l'entreprise chargée initialement de sa réalisation, avant que le projet ne lui soit retiré pour le confier à autre une entreprise publique spécialisée.

Le chef de l'exécutif de wilaya a, lors de sa visite à In-Amenas, inspecté également les projets d'une piscine semi-olympique, finalisée en attendant son raccordement aux réseaux divers, de pose d'une pelouse synthétique du stade qui attend, du reste, la réalisation des gradins et des vestiaires. Il a procédé, par ailleurs, au lancement d'un projet d'une salle omnisports et d'une auberge de jeunes de 50 lits, et s'est enquis de l'avancement d'un chantier de 260 logements relevant de l'Office de promotion et de gestion immobilières (Opgi) et du projet d'un hôpital de 60 lits.

APS

## CONFÉRENCE-DÉBAT HIER AU FORUM DE DK NEWS SUR LA SITUATION DE LA RADIOTHÉRAPIE EN ALGÉRIE

### La lutte contre le cancer doit impérativement intégrer la formation du personnel médical

La lutte anti-cancer doit impérativement intégrer le facteur humain, à travers la formation du personnel médical, notamment les radiothérapeutes, les physiciens et les manipulateurs d'accélérateurs, se sont accordés à dire, hier à Alger, des oncologues.

"Il est insuffisant d'envisager la lutte contre le cancer sans la formation spécialisée des équipes médicales à la manipulation des équipements de santé, à savoir les accélérateurs, scanners, IRM et autres", ont souligné des oncologues, lors d'une conférence-débat, organisée au Forum du quotidien DK News.

Le Pr Ahmed Bendib, chef du service sérologie au Centre Pierre et Marie Curie de lutte contre le cancer (CPMC) et président de la Société algérienne de sérologie et de pathologies mammaires, a indiqué, en cette occasion, que la création de centres anti-cancer était nécessaire pour la lutte contre cette pathologie, précisant que la formation médicale à l'utilisation des appareils radiologiques était tout aussi importante.

Il a ajouté dans ce sens que la prise en charge du cancer en Algérie était pluridisciplinaire et comprenait à la fois la chimiothérapie, la radiothérapie et la chirurgie.

Au sujet de la chirurgie oncologique, le Pr Bendib a déploré le manque des spécialistes en chirurgie carcinologique, appelant justement à la formation de chirurgiens spécialisés dans le cancer, la chirurgie étant une partie essentielle dans le traitement du cancer, a-t-il ajouté.

S'agissant de la radiothérapie, le Pr Aïcha Djemaâ, chef du service radiothérapie au CHU de Constantine a rappelé que la norme en matière de machines radiologiques par million d'habitants était de deux, faisant remarquer que l'Algérie devait se doter d'un minimum de 80 accélérateurs, pour une population de 40 millions d'habitants. Pour le Pr Djemaâ, la réception de ces accélérateurs doit être suivie de leur maintenance et du renouvellement de l'équipement tous les dix ans.

Elle a fait savoir dans ce sens que plusieurs accélérateurs étaient en cours d'installation dans plusieurs villes du pays, ajoutant qu'ils seront opérationnels d'ici 2015. S'exprimant sur le secteur privé, le Dr Mehdi Bouzidi, directeur du centre, privé, anti-cancer "Athéna" de Constantine a mentionné que "de plus en plus de malades se faisaient traiter dans le secteur privé, par manque de radiothérapie dans les établissements publics".

Il a à ce titre plaidé pour le remboursement, par la Sécurité sociale, des traitements réalisés dans le privé, rappelant que les coûts pouvaient s'élever à 300.000 voire 500.000 DA. Pour ce faire, le Dr Bouzidi a évoqué la nécessité d'une complémentarité "efficente" entre le secteur public et privé, dans l'intérêt des malades.

**Le cancer est une pathologie caractérisée par des lésions (cellulaires ou tissulaires) résultant d'une prolifération non contrôlée par l'organisme. En Algérie, 45.000 nouveaux cas sont recensés annuellement, avec l'incidence la plus importante pour le cancer du sein.**

APS

# RADIOOTHÉRAPIE La fin du calvaire !

On ne peut pas parler de la radiothérapie sans émotion. Emotion parce que elle n'existe pas en quantité pour sortir les malades cancéreux du désespoir de la terrible attente. Emotion maintenant parce qu'on entrevoit le bout du tunnel depuis particulièrement la tenue des Assises de la santé



PH. M. Nabil Kaci

sure de l'état d'exécution des décisions.

#### Said Abjaoui

Tous se rappellent que la radiothérapie avait défrayé la chronique pendant de longs mois en se portant absente là où les malades cancéreux en avaient le plus besoin. Un déficit assez important a laissé des centaines de malades faire la chaîne pour des rendez-vous éloignés.

Les autorités bien sûr réagirent, instruites par le président à l'effet de remédier à cette situation des plus fâcheuses. Tout commence à rentrer dans l'ordre.

Désormais, c'est tout un plan d'acquisition et d'installation des appareils de radiothérapie qui est mis en œuvre. Boudiaf a donné aux instances concernées leur feuille de route.

Les structures qui les accueilleront sont désignées et connues. Les responsables de celles-ci savent ce qu'il faudrait faire et elles y sont engagées maintenant. Bien évidemment, tous vont évoluer en cohérence. Des comptes seront rendus au fur et à mesure.

#### Le Forum de DK News est consacré

Pour évaluer la situation actuelle et surtout en ouvrir un débat, comme d'habitude, chaque fois que se produit un événement dans le monde de la santé, d'élèves professeurs en médecine se sont toujours montrés disponibles à répondre positivement à l'invitation du Forum de DK News. C'est ainsi qu'hier ont participé au débat la professeure Djemaâ Aïcha chef du service radiothérapie du CHU Ben Badis de Constantine, le professeur Bendib chef du service semiologie du CHU Mustapha Pacha, le directeur Mehdi Bouzidi, directeur du centre privé Athéna.

On aura plus tard l'occasion de parler des coûts, de l'intervention et du rôle de la CNAS dans le contexte où il est demandé par le Forum des chefs d'entreprise (FCE) de constitutionaliser l'égalité entre entreprises publiques et privées et où il sera peut-être demandé de constitutionaliser l'égalité entre secteur médical privé et public.

Et pourquoi pas puisque l'idée en est

émise dans ce forum, et bien d'autres encore.

Le docteur Mehdi Bouzidi a d'abord rendu hommage au ministre Abdelmalek Boudiaf qui avait beaucoup, en tant que wali, montré d'intérêt à la construction d'unités privées de santé tel le centre de radiothérapie de Constantine initié par le groupe privé Athéna.

Le docteur se réjouit de retrouver maintenant le wali devenu ministre et s'occupe du secteur de la santé. Il a exprimé sa conviction que désormais le secteur entre de bonnes mains.

La professeure Djemaâ Aïcha énuméra le nombre d'appareils de radiothérapie dans l'Est du pays.

Elle a émis sa conviction que les années 2015 et 2016 verront se combler tous les déficits.

Lors du débat nombre de propositions ont été faites. L'une d'elles consiste à réunir toutes les structures qui interviennent autour de la radiothérapie comme la maintenance, formation des physiciens par le lancement de masters spécialisés.

## A quand une convention entre CNAS et centres de radiothérapie privés ?

#### R.Rachedi

Le directeur du centre privé de radiothérapie "Athéna" à Constantine, le Dr Mehdi Bouzidi, a déploré hier la position de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) qui refuse toujours de prendre en charge les soins des malades qui se font traiter dans les centres de radiothérapie privés en qualifiant cette attitude d'acte anticonstitutionnel et incompréhensible. «Je considère que le fait de refuser de rembourser les soins des malades atteints de cancer est un acte anticonstitutionnel. La Constitution consacre à tous les Algériens le droit d'accéder à toute la chaîne de soins de manière gratuite. Cette attitude, plus au moins incompréhensible que porte la CNAS envers le secteur privé n'arrange ni ses affaires ni celles du secteur public et par-dessus tout porte préjudice à l'état de santé des malades. Pourquoi la sécurité sociale prend en charge les hémodialysés et les cardiovasculaires alors qu'elle refuse de couvrir les soins des malades atteints de cancer? Certains responsables de la CNAS ont affirmé que des mesures seront prises en ce

sens une fois que le secteur privé se serait assez développé. Mais entretemps que fait-on des malades actuels qui n'ont pas accès aux soins? Devraient-ils laisser à leur propre sort. Je pense qu'on fait face à un problème épique et grave auquel il faudra très vite trouver une solution car c'est la santé des Algériens qui est mise en jeu» a indiqué le Dr Bouzidi.

«En ma qualité de spécialiste exerçant dans le secteur privé, le fait de ne pas être conventionné avec la CNAS nous handicape énormément. Cette situation est d'autant plus dramatique surtout lorsqu'on sait que les malades qui viennent nous solliciter peuvent être pris en charge dans les quatre jours qui suivent leur consultation, ce qui n'est absolument pas le cas dans le secteur public.

Malheureusement, à cause de l'absence d'une convention avec la CNAS et de la cherté du traitement qui coûte en moyenne 400 000 DA, beaucoup de malades repartent de chez nous sans pouvoir recevoir leur traitement» a ajouté le directeur du centre Athéna qui a souhaité qu'un compromis soit rapidement trouvé entre les deux parties afin que les malades puissent enfin se faire soigner dans le secteur privé.

**LES PROFESSEURS AÏCHA DJEMAÂ ET SALAH EDDINE BENDIB, LE DOCTEUR MEHDI BOUZIDI AU FORUM DE DK NEWS**

## «La radiothérapie est une discipline essentielle dans le traitement des maladies»

O. Larbi

Il est utile de rappeler que le « Plan Cancer » initié par le président Abdelaziz Bouteflika vise à la prise en charge de toute la population algérienne dans les meilleures conditions possibles en termes de qualité, de proximité des établissements et de la disponibilité des professionnels de santé en quantité suffisante.

M. Abdelmalek Boudiaf a organisé les «Assises de la santé» pour substituer à la politique de soins, une politique de santé qui privilégie la prévention et une meilleure utilisation des ressources humaines, notamment dans le management des structures de santé.

Ces moments forts de la politique de santé sont des étapes de long terme.

### Etat des lieux

Aïcha Djemaâ est professeur de radiothérapie, chef du service au CHU Ben Badis de Constantine ; son intervention a fait l'objet des lieux en matière de moyens. Son constat est sévère et sans ambiguïtés : Il devrait y avoir 2 centres de radiothérapie pour un million d'habitants ; il n'en existe que 12 ou 13 au Nord et à Ouargla.

Elle décrit les difficultés liées à la formation des professionnels à tous les ni-



veaux de cette discipline complexe, le manque de prévision des éléments nécessaires au fonctionnement des machines et des sources de rayonnements.

« Des centres sont inactifs à cause de l'absence de la matière ionisante, la source qui doit être renouvelée tous les 8 ans au lieu des 20 ans courants actuellement. »

Sachant que les statistiques font état de milliers de cancéreux qui viennent grossir chaque année le nombre des malades

en Algérie, il est clair que les pannes, l'absence de centres sur tout le territoire national complique la prise en charge de ces malades.

### Centre de radiothérapie public et privé

Le docteur Bouzidi est un des responsables du centre privé de radiothérapie «Athéna» de Constantine et défend l'idée que le conventionnement CNAS, CASNOS des traitements de radiothérapie permettrait aux malades d'accéder aux soins droit qui leur est constitutionnellement

garanti. M. Bouzidi a rendu hommage au professeur Bendib et à tous les formateurs en cancérologie, de même qu'il a assuré que « si le centre Athéna existe, c'est grâce au soutien de l'ex-wali de Constantine, actuel ministre de la santé, M. Boudiaf ».

M. Bouzidi a informé que la création d'un centre de radiothérapie demande «beaucoup de temps eu égard aux contraintes techniques, de sécurité sanitaire et de formation des médecins, des radiologues et des paramédicaux, des agents de maintenance, etc.».

Cela peut prendre, en effet, plus de 3 ans. Sans compter les contraintes bureaucratiques qui obèrent les coûts tout en retardant la réalisation.

Il déplore néanmoins certains investissements qui ont dépassé 600 milliards de centimes : « Avec cet argent, on aurait pu construire 2 centres équipés et performants ».

Il insiste d'autre part sur la nécessité de privilégier la prévention des maladies. Ce serait sortir de la politique de soins qui ne fait pas un système de santé.

En associant tous les intervenants dans la santé publique algérienne, y compris, les organismes de sécurité sociale, la prise en charge de la population sera meilleure.

PR BENDIB

## Le plan cancer doit être inséré dans un système de santé performant et réformé

Sonia Belaïdi

Le chef du service sénologie au Centre Pierre et Marie Curie d'Alger, a appelé, hier, au Forum du quotidien DK-News à l'insertion du plan cancer sur un système de santé reformé et performant.

Il a souligné à ce propos que les médecins devaient être répartis équitablement sur l'ensemble du territoire national, notant à ce titre que le Nord est surpeuplé de médecins, alors que les Hauts-Plateaux et le Sud accusent un déficit important en matière de spécialistes.

Des mesures doivent être prises, selon lui, pour inciter les médecins à se déplacer dans ces régions pour assurer les soins aux malades, qui sont nombreux à se déplacer dans le nord du pays.

Dans le cas où les malades devaient se déplacer dans le nord de l'Algérie, le même spécialiste a proposé la facilitation du transport, d'une région à une autre, car ce n'est pas normal qu'un malade prenne le taxi, ou un bus, dans un état de santé fragilisé, au risque de l'aggraver.

Par ailleurs, P<sup>r</sup> Bendib qui est aussi président de la Société algérienne de sénologie et de maladies mam-



maries, a préconisé, dans le même cadre, le dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus, qui détectés tôt, peuvent être guéris à 100%. En outre, l'intervenant a proposé la création d'une commission de lutte contre le cancer, composée d'éléments connus de tous, et où chacun aura un rôle bien précis à jouer, rappelant que l'homme est la source la

plus précieuse, pour vaincre le cancer. Les moyens matériels doivent également être mobilisés, comme support à l'exécution du plan cancer, a-t-il ajouté.

### Disparité dans les soins en Algérie

Par rapport à la disparité dans les soins, le conférencier a rappelé, qu'en principe, les soins devaient être administrés de la même

manière, pour les pauvres, les riches, les Algériens ou les étrangers et dans le cas où les moyens venaient à manquer, les médecins doivent orienter le malade vers des structures mieux équipées en matériels.

Pour les chefs de services expérimentés, le chef de service sénologie a aussi recommandé leur déplacement dans les centres reculés du pays, pour former les jeunes médecins.

De son côté, le Dr Mehdi Bouzidi, directeur du centre anti-cancer «Athéna» de Constantine, a appelé au remboursement des soins effectués dans le privé, pour les malades, rappelant que le coût des interventions pouvaient atteindre les 50 millions de centimes. Il a aussi parlé de la nécessaire complémentarité entre le secteur privé et public, en matière de soins, dans l'intérêt des malades. Pour sa part, le P<sup>r</sup> Aïcha Djemaâ, chef du service radiothérapie, au CHU de Constantine, a indiqué que l'Algérie recevra prochainement de nouveaux centres et équipements radiologiques.

Elle a aussi rappelé que la norme, pour les accélérateurs, était de deux par million d'habitants et que l'Algérie devait donc avoir 80 accélérateurs sur l'ensemble du territoire national.



## EMPLOI : MOHAMED EL GHAZI CONFIRME 32 000 jeunes titularisés depuis le début de l'année

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi a indiqué samedi à Alger que trente-deux mille (32 000) jeunes ont été récemment titularisés assurant que la priorité a été accordée à ceux ayant déjà bénéficié du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP). 32 000 jeunes ont été titularisés dans le cadre d'une opération, lancée par le gouvernement en début d'année, qui a permis de recenser 43 000 postes vacants au niveau des administrations de divers secteurs à travers le pays, a précisé le ministre dans une déclaration à la presse en marge d'une rencontre avec les directeurs de l'emploi au niveau des wilaya. Cette démarcation se poursuivra pour toucher 11 000 autres postes vacants, a encore fait savoir le responsable. Le Daip a été lancé en 2008 dans le cadre de la stratégie nationale de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage dans l'objectif de permettre aux primo-demandeurs d'emploi par le biais de l'Agence nationale de l'emploi (Anem), de bénéficier de ce dispositif pour une durée de trois ans renouvelable. Il vise à «améliorer l'employabilité des primo-demandeurs d'emploi en leur offrant l'opportunité d'acquérir une expérience à travers l'insertion professionnelle».

M. El Ghazi avait souligné que la politique de l'emploi reposait sur le secteur économique voire l'investissement générateur d'emplois notamment dans l'industrie, l'agriculture et le tourisme.

## • 140 000 étrangers de 125 nationalités sur le marché algérien du travail

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a affirmé samedi que le marché algérien du travail comptait 140 000 travailleurs étrangers de 125 nationalités différentes. Le nombre d'étrangers ayant obtenu un permis de travail en Algérie est, selon les chiffres du ministère, de 140 000 de 125 nationalités différentes, a indiqué M. El Ghazi dans une déclaration en marge d'une rencontre avec les directeurs de wilayas de l'emploi et les inspecteurs du travail. Il a précisé que parmi ces travailleurs étrangers figurent également des représentants de sociétés et de contractants avec des opérateurs privés algériens, soulignant que les droits de ces derniers étaient «garantis» conformément aux lois en vigueur. Il est exigé de la main-d'œuvre étrangère d'assurer une formation au profit de la main-d'œuvre nationale notamment les jeunes et dans des spécialités leur permettant d'acquérir une qualification dans les métiers qu'ils exercent. D'autre part, le ministre du Travail a insisté sur la «rigueur» dans l'application de la législation algérienne à l'égard des sociétés étrangères, rappelant que la main-d'œuvre étrangère avait droit à un «traitement convenable» loin de toute «discrimination» et jouissait du droit d'adhésion aux «syndicats» sur la base des textes de lois. Des mesures ont été prises pour l'obtention du permis de travail pour les étrangers dans le cadre des dispositions de régulation et d'organisation du marché du travail dont l'«adéquation de la qualification et de l'expérience du travailleur étranger aux métiers requis sur le marché algérien et l'obtention du permis de travail conformément aux lois et règlements en vigueur». L'obtention d'un permis de travail obéit à un «besoin réel» des sociétés étrangères et aux exigences économiques de la main-d'œuvre étrangère.



## LA MINISTRE DU TOURISME L'A SOULIGNÉ L'excellence passe par la formation

**La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, a souligné samedi à Alger la nécessité de l'amélioration de la formation et de la qualification dans le secteur du tourisme pour atteindre «l'excellence», permettant de se conformer aux standards internationaux.**

Intervenant au cours d'une journée «Portes ouvertes sur un métier d'avenir» à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger, qui ouvrira ses portes le 28 septembre prochain, Mme Zerhouni a déclaré que «rien ne pouvait se faire» sans la formation pour booster le secteur du tourisme et le rendre créateur de richesses et de développement.

Elle a relevé les «insuffisances» dont souffre le secteur, notamment en termes de capacité d'accueil, appelant à la nécessité de construire d'autres instituts de formation en hôtellerie, à l'instar de ceux de Tizi Ouzou et de Bousaada.

Elle a indiqué également que deux instituts de formation en hôtellerie étaient en construction pour raffermir la formation du personnel en vue d'offrir un service de qualité, ajoutant que dans les cinq prochaines années, l'Algérie aura 15 établissements de formation. La ministre du Tourisme a indiqué, en outre, qu'il était nécessaire de booster le développement du secteur en accroissant le nombre d'infrastructures, relevant qu'actuellement il y avait 382 projets, dont les travaux sont en cours et 258 autres en



voie de démarrage, permettant la mise en place de 50 000 lits.

«Nous ambitionnons d'offrir 100 000 lits à l'horizon 2025, en plus de des 90 000 lits existant actuellement pour résorber la demande sans cesse croissante en matière des capacités d'accueil», a-t-elle relevé.

Elle a indiqué, par ailleurs, que son département ministériel avait offert toutes les facilités en faveur des investisseurs privés, notamment des assiettes de terrain dans les régions à vocation touristique, ajoutant que 13 projets de développement touristique avaient été approuvés dans sept wilayas pour renforcer les capacités d'accueil en faveur des touristes. De son côté, le directeur des ressources humaines de l'Eshra, Eric Legras a indiqué que cette école accueillerait dans une «phase pilote» 200 élèves détenteurs d'un baccalauréat, avec un coût de formation de 900 000 DA annuellement, comptant les frais d'hébergement et de restauration, jusqu'à atteindre 1 000 élèves.

Pour le démarrage de l'école, 13 enseignants assureront la formation et ce nombre sera revu à la hausse pour atteindre 51. Le cursus des élèves sera couronné par une licence en gestion hôtelière et une licence en cuisine, certifiée par l'Ecole hôtelière de Lausanne. L'Eshra est une institution publique offrant une formation de qualité supérieure et complète autour des métiers de la restauration, de l'hôtellerie et de l'hospitalité.

Elle ambitionne de former des talents pour une carrière dans l'hôtellerie et de la restauration en Algérie et en Afrique du Nord et de transmettre du savoir, du savoir-faire continuellement mis à jour aux parties prenantes, soit les étudiants, les enseignants, l'industrie et au marché en général.

## TRANSPORT

## Lancement d'un appel d'offres pour la réalisation d'une ligne de tramway à Batna

L'Entreprise Métro d'Alger (EMA) vient de lancer un appel d'offres national et international restreint pour la réalisation d'une ligne de Tramway à Batna.

L'appel d'offres, destiné aux entreprises spécialisées dans la réalisation de transport en commun sur voie ferrée électrifiée, fixe plusieurs critères pour les entreprises et groupements soumissionnaires dont une expérience minimale de 10 ans et la réalisation d'au moins un projet de tramway, ou métro léger, d'un linéaire de sept kilomètres au minimum. Selon des données relatives à



l'étude du projet, cette ligne, qui sera dotée de 25 stations, s'étendra sur 15 km (du nouveau pôle urbain de Hamla 3 à la cité Bouzourane, via l'Université Hadj-Lakhdar). L'appel d'offres précise également que les offres technique et financière, scindées en deux enveloppes distinctes fermées, doivent être présentées dans une seule enveloppe extérieure.

Le dépôt et l'ouverture des plis technique et financier s'effectuera le même jour, et ce, 3 mois à partir de la date de la première publication de l'appel d'offres dans la presse nationale, indique l'EMA.

## NAÂMA : PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT Vers la création de 800 emplois

Quelque 789 emplois seront créés, à moyen terme, dans le cadre des projets analysés par le comité d'assistance à la localisation et à la promotion de l'investissement et de la régulation du foncier (Calpiref) de la wilaya de Naâma, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

Parmi ces projets, sont entrés en service dernièrement un hôtel et un centre commercial au chef-lieu de wilaya, alors que d'autres sont en cours de concrétisation, à l'instar de 7 stations-services et cinq projets de fabrication de matériaux de construction, et autant de projets de services dont des parcs de loisirs et de détente, a-t-on indiqué.

Les autres projets d'investissement, qui auront un impact positif sur l'offre d'emploi, que ce soit lors

des phases de réalisation ou d'exploitation, sont répartis entre le secteur du transport, de l'industrie de transformation, en plus de 12 projets concernant l'industrie alimentaire (laiteries, minoteries, huileries), selon la même source.

Cent dix-huit (118) projets d'investissement potentiels ont été déposés au niveau du Calpiref, depuis 2013 à ce jour, dont 12 projets ont été analysés durant le seul mois de juin courant, a-t-on ajouté. Des réunions sont programmées lors des prochaines semaines afin d'étudier les opportunités d'investissement, dont la plus grande part est détenue par le secteur de l'industrie suivie de ceux du bâtiment, des travaux publics et des services. Il sera également procédé à l'assainissement de la situation du



foncier industriel dans la wilaya, et cela suite au retard «injustifié» constaté dans le lancement de certains projets et qui ont été annulés de la liste des projets analysés, après plusieurs mises en demeure notifiées à leurs promoteurs, ont fait savoir les services de la wilaya.

APS

# COMMUNAUTÉ NATIONALE

## L'amélioration des prestations consulaires au cœur d'une rencontre à Paris

L'amélioration des prestations consulaires à l'égard de la communauté nationale à l'étranger a été au cœur d'une rencontre vendredi au siège de l'ambassade d'Algérie à Paris entre le secrétaire général des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Berekki, et les chefs de poste consulaire algériens en France.

La rencontre, à laquelle a pris part l'ambassadeur d'Algérie en France, Amar Bendjama, intervient dans le sillage des mesures spécifiques décidées récemment par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, dans le cadre de l'amélioration des prestations consulaires à l'étranger.

M. Berekki a, à cette occasion, passé en revue l'état d'exécution de ces prestations qui visent en particulier à simplifier et améliorer davantage l'ensemble des procédures administratives, à faciliter la prise en charge «effective» des préoccupations d'ensemble des ressortissants algériens à l'étranger, notamment durant cette période estivale.

Des moyens humains et matériels supplémentaires ont été mobilisés pour répondre aux situations signalées par les chefs de poste consulaire, no-



tamment pour réaménager les méthodes de travail, l'adaptation des horaires de travail, améliorer les conditions d'accueil et de traitement des demandes introduites par les membres de la communauté nationale à l'étranger, notamment en France qui compte 80 % de cette communauté.

Les participants à cette rencontre ont également examiné les conditions de mise en œuvre des mesures arrêtées conjointement par le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales et le ministère des Affaires étrangères pour faciliter la délivrance du passeport biométrique à l'étranger, grâce à l'introduction de nouvelles facilitations, notamment sur la question du groupage sanguin qui devient déclaratif et de la délivrance par les services du ministère des Affaires étrangères de la carte de naissance (2) aux ressortissants établis

à l'étranger, mais nés en Algérie. Grâce à la liaison informatique qui relie désormais les services consulaires du ministère des Affaires étrangères au Réseau national de l'état civil numérique, les demandeurs d'acte de naissance (2)S, introduits en ligne, sont établis directement par le MAE, qui les expédie ensuite aux intéressés.

Dans le cadre du plan d'action du gouvernement, adopté récemment par les élus de la Nation, le secrétaire général du MAE a rappelé «toute la priorité et l'importance cardinale» que les pouvoirs publics attachent à la communauté nationale établie à l'étranger, à la densification des liens pérennes avec cette dernière et à son association à l'effort national de développement économique et social, de manière à réaffirmer toujours son appartenance à la société algérienne.

## GRÈVE DES CONTRÔLEURS AÉRIENS FRANÇAIS «perturbation» du programme des vols d'Air Algérie du 24 au 29 juin

Le programme des vols de la compagnie nationale Air Algérie, en provenance et à destination de l'Algérie, sera «fortement perturbé» du 24 au 29 juin, a appris l'APS, vendredi soir, auprès de la Représentation générale France nord de la compagnie nationale, dans la capitale française.

Cette perturbation intervient en raison d'une grève décidée par les services de la navigation aérienne française, a précisé la Représentation générale qui invite sa clientèle à se rapprocher de ses agences, en France, pour davantage d'informations sur leurs réservations.

La menace de grève des contrôleurs aériens français qui planait depuis quelques jours en France, s'est concrétisée vendredi à quelques jours des grandes vacances, après que deux syndicats de contrôleurs aériens ont appelé à la grève, du 24 au 29 juin, pour protester contre les moyens «insuffisants» accordés à la navigation aérienne.

Les syndicats manifestent aussi leur opposition à la réforme du contrôle aérien européen, «d'inspiration très libérale», que la Commission européenne a présentée le 11 juin.

## ALGÉRIE - FRANCE

### Cérémonie en l'honneur des élus français d'origine algérienne

Des élus français d'origine algérienne ont été honorés vendredi soir à Paris lors d'une cérémonie initiée par l'ambassadeur d'Algérie en France, Amar Bendjama, et à laquelle a pris part le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Berekki.

Conviviale, la rencontre a réuni des élus d'Ile-de-France ainsi que des chefs de poste consulaires algériens en France, a-t-on constaté. L'ambassadeur d'Algérie en France s'est félicité de la tenue de cette «toute première rencontre» qui, a-t-il dit, permet de renforcer les liens entre l'Algérie et la France. «Notre objectif est de renforcer ces liens davantage pour leur donner cette singularité propre aux deux pays, c'est-à-dire de disposer d'un capital humain que nul autre pays ne possède», a-t-il déclaré.

Pour le chef de la mission diplomatique, ce capital humain représente un «élément de fierté» pour l'Algérie et un «gisement d'opportunités» pour renforcer les liens entre la France et l'Algérie.

Elue récemment première vice-présidente du Sénat français, Bariza Khiali s'est réjouie de cette «très bonne initiative». «Nous ne sommes pas les élus d'une communauté, mais les élus de la Nation, de la Ville, de la Région. Seulement, il y a parfois des sujets qui nous touchent et affectent plus que d'autres, dont les questions des discriminations, des nominations, du vote pour tous etc.», a-t-elle indiqué à l'APS, jugeant la rencontre «très intéressante» marquant le début d'une «belle aventure».

Pour la sénatrice parisienne, d'autres pays savent travailler avec leurs diasporas, et qui savent faire. «Nous le ferons, nous aussi, non pas pour défendre l'Algérie. L'Algérie sait très bien se défendre toute seule. Mais nous avons des liens à bâtir, une Méditerranée à construire ensemble et plein de choses à faire dans une période de crise pour être des ponts entre les deux rives», a-t-elle ajouté.

Avant cet hommage aux élus, une rencontre avait regroupé, au siège de l'ambassade d'Algérie en France, le secrétaire général des Affaires étrangères et les chefs de poste consulaire algériens en France.

La séance de travail a notamment porté sur l'amélioration des prestations consulaires à l'égard de la communauté nationale à l'étranger, visant surtout à simplifier et améliorer davantage les procédures administratives, à faciliter la prise en charge «effective» des préoccupations d'ensemble des ressortissants algériens à l'étranger, notamment durant cette période estivale.

## ALGÉRIE-CORÉE DU SUD

### Symposium algéro - sud-coréen les 23 et 24 juin à Oran

Un symposium autour de la thématique «Algérie, Corée du Sud, société, développement et modernité: approches comparatives», est prévu les 23 et 24 juin à Oran, ont indiqué les organisateurs.

La rencontre, qui regroupera des chercheurs de plusieurs universités et de centres de recherches des deux pays, succède à d'autres qui ont eu lieu en Corée du Sud et en Algérie, dans le cadre du partenariat entre les institutions de recherche des deux pays.

Elle est initiée par le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc), en partenariat avec le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (Cread) et l'Ecole nationale supérieure de management (Ensm) et en collaboration avec l'Association co-

réenne des études maghrébines, l'Institut des études euro-africaines (Université Hanyang), le Centre des études francophones (Université Sungkyunkwan) et l'Institut des sciences humaines d'Ewha (Université féminine d'Ewha).

«A travers la triptyque (Société, modernité et développement), il s'agit d'analyser, en croisant les processus, les transformations et les trajectoires qui ont eu cours dans ces deux pays, partant de la domination occidentale jusqu'à nos jours, et les évolutions qui ont donné naissance aux caractéristiques actuelles sur les plans du fonctionnement institutionnel et social au sens large du terme, impliquant aussi bien les acteurs sociaux que les expressions de leurs engagements dans les différentes sphères du social», a-t-on souligné.

«Il s'agit aussi d'aborder la question de l'insertion des deux sociétés dans le processus de mondialisation à travers des expériences, des trajectoires qui affichent quelques ressemblances», a-t-on ajouté.

Selon la même source, l'Algérie, grand pays arabe, africain et méditerranéen qui aspire encore au statut de pays émergent et la Corée du Sud, située au bord du Pacifique qualifiée de «Dragon asiatique», ayant subi tous les deux une domination coloniale (française pour l'un et japonaise pour l'autre), peuvent relever en effet d'approches comparatistes, d'analyses et d'enseignements utiles qui permettront d'éclairer les conditions du développement et du progrès, mais aussi situer les blocages et les contradictions qui ont pu ou peuvent affecter ceux-ci. En parallèle des confé-



rences et dans le cadre de la formation continue, un atelier doctoral est prévu afin de discuter les travaux de huit doctorants de différentes universités d'Algérie.

D'autre part, une table ronde est également programmée avec des chefs d'entreprises de la Corée du Sud et de l'Algérie.

## L'euro termine la semaine en baisse face au dollar

L'euro a clôturé la semaine en baisse face au dollar, la devise américaine bénéficiant d'achats à bon compte après avoir été pénalisé par le message de la Réserve fédérale des Etats-Unis (Fed), qui a écarté mercredi l'idée d'une hausse de taux anticipée.

La monnaie européenne valait 1,3588 dollar vendredi soir, contre 1,3606 dollar jeudi soir. Elle se stabilisait face à la monnaie nipponne, à 138,77 yens contre 138,70 yens jeudi, tandis que le dollar progressait légèrement face à la devise japonaise, à 102,12 yens contre 101,94 yens.

La devise américaine se reprenait face à l'euro, grâce à des achats à bon compte après son accès de faiblesse dû à la Fed, expliquaient des courtiers.

La Banque centrale américaine a décidé mercredi de réduire encore de 10 milliards de dollars son programme de rachats d'actifs destiné à soutenir la reprise de l'économie américaine, le ramenant à 35 milliards de dollars mensuels.

Cependant, sa présidente Janet Yellen a jugé qu'*«une politique monétaire hautement accommodante»* était encore nécessaire alors que l'inflation reste *«bien en dessous de l'objectif»* de la Fed et que le plein emploi est

*«encore loin».*

Par ailleurs, la Fed a décidé de maintenir le statu quo sur son taux directeur, en le conservant proche de zéro, afin de continuer à faire tomber les taux à long terme et de fluidifier le crédit. Une première remontée des taux est attendue pour la mi-2015.

La hausse des taux rendrait le dollar plus rémunératrice et ainsi plus attrayant pour les investisseurs spéculatifs. La perspective d'un maintien des taux bas a donc pesé sur le billet vert.

En l'absence d'indicateurs majeurs, tels en Europe qu'aux Etats-Unis, les cambistes restaient vendredi peu enclins à modifier drastiquement leurs positions.

De son côté, la livre britannique se stabilisait face à l'euro, à 79,88 pence pour un euro, et reculait face au dollar, à 1,7011 dollar pour une livre.

La monnaie suisse perdait un peu de terrain face à l'euro, à 1,2175 franc suisse pour un euro, comme face au dollar, à 0,8960 franc suisse pour un dollar.

La devise chinoise a terminé à 6,2255 yuans pour un dollar, contre 6,2293 yuans la veille.

L'once d'or a fini à 1.312,50 dollars au fixing du soir, contre 1.293 dollars jeudi.

## USA-NOUVELLEZÉLANDE Obama espère un accord sur le Partenariat trans-Pacifique

Le président américain Barack Obama a souhaité que le projet de libre-échange trans-Pacifique, mené par les Etats-Unis mais qui exclut la Chine, puisse faire l'objet d'un accord avant son prochain déplacement en Asie en novembre.

Ce Partenariat trans-Pacifique (TPP) concerne 12 pays qui représentent 40% de l'économie mondiale. Les discussions ont été retardées par des négociations complexes d'accès aux marchés entre le Japon et les Etats-Unis -- qui représentent ensemble quelque 80% du PIB (produit intérieur brut) de la future zone de libre-échange.

M. Obama a indiqué avoir discuté vendredi de ce projet avec le Premier ministre néo-zélandais John Key, en visite à Washington, et qu'il espérait avoir un *«document»* d'ici la fin de l'année.

«Mon espoir est que d'ici notre prochaine rencontre en novembre, quand je me rendrai en Asie, nous ayons quelque chose à présenter au Congrès que l'opinion puisse regarder», a déclaré M. Obama, tout en avertisissant qu'il restait encore beaucoup de travail avant d'aboutir à un accord.

M. Obama doit se rendre

à la fin de l'année à un sommet de l'Apec (Forum de Coopération économique Asie-Pacifique) à Pékin, à un sommet sur l'Asie de l'Est à Rangoon, puis à un sommet du G20 à Brisbane en Australie.

Les négociateurs de ce projet doivent encore se rencontrer en juillet. Lors des dernières négociations à Singapour en mai, les ministres du Commerce avaient convenu d'intensifier les discussions mais n'avaient pas donné de date pour un éventuel accord.

Certains observateurs craignent que M. Obama ne parvienne pas à obtenir l'aval du Congrès sur ce projet controversé de libre-échange, quand les Américains doivent élire des représentants à l'automne.

Un porte-parole du bureau du secrétaire américain du Commerce a précisé que Barack Obama «verrait les dirigeants clés en Asie en novembre et que ce serait l'occasion de discuter des négociations et de poursuivre sur l'élan des mois passés».

Le président américain a aussi indiqué qu'il aimeraît aller en Nouvelle-Zélande à l'occasion de ce déplacement en Asie, et qu'il en avait parlé avec John Key.

## PRODUITS ALIMENTAIRES

# Une demande «sensible» nourrit la hausse des prix à la veille du Ramadhan

La hausse des prix des denrées alimentaires enregistrée chaque mois de Ramadhan, notamment ceux des produits agricoles frais, résulte particulièrement d'une augmentation «sensible» de la demande, estime un responsable du ministère du Commerce, soulignant que la mission du ministère se limitait au contrôle des prix réglementés.

«En dépit d'une offre abondante de ces produits, les prix restent, notamment au début du mois de Ramadhan, orientés à la hausse. Cela s'explique par une forte demande induite elle-même par un changement du mode de consommation pendant le mois sacré marqué aussi par le phénomène du stockage», a indiqué à l'APS, Abdelaziz Ait Abderrahmane, directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère.

Sur le marché, la plupart des prix des produits agricoles frais, particulièrement les légumes, enregistrent des hausses considérables quelques jours avant le mois de ramadan.

Pour M. Ait Abderrahmane, la volatilité de la mercuriale est en partie alimentée par la spéculation ajoutant que la mission du ministère du Commerce en matière de contrôle des prix se limitait au contrôle des prix réglementés.

Il y a peut-être certains commerçants qui veulent gagner plus (durant de telles occasions) mais il est aussi important de souligner que les prix de ces denrées sont des prix libres. L'Etat ne peut intervenir», a-t-il dit.

Pour contribuer à la stabilité des prix, l'Etat a pris des dispositions en matière d'approvisionnement de marché en certains produits alimentaires demandés durant le mois de Ramadhan.

Ainsi, l'ONAB (Office national de production d'aliment de bétail) producteur de viandes blanches, a



prévu de mettre sur le marché environ 6.000 tonnes de viandes blanches congelées alors que la Société de gestion des participations des productions animales (SGP-Proda) prévoit d'en mettre 42.000 tonnes cédées à 250 DA/k, selon des chiffres communiqués par le ministère de l'Agriculture.

La SGP Proda a déjà prévu également, a-t-il poursuivi, l'importation de 14.000 bovins pour l'engraissement et la commercialisation de 1.500 tonnes de viandes bovines congelées d'origine de l'Inde sous forme de barquette de 500g et de 1k cédée à partir de 450 DA.

Toujours en prévision du mois sacré, cette société compte commercialiser, entre autre, 2.600 tonnes de viandes ovines dont 900 tonnes fraîches et 1.700 tonnes congelées. De plus de ses 74 points de ventes, la SGP-Proda a agréé 346 opérateurs privés afin d'écouler toutes ces quantités. Pour le responsable, «ces dispositions devront contrer la flambée des prix des viandes durant ce mois sacré». Selon le relevé des prix à consommateurs des produits alimentaires de base, le prix moyen de la viande ovine locale avait enregistré, durant le mois de juillet 2013 (coincidant avec le mois de Ramadhan) une hausse de près de 5% par rapport au mois de juin à 1.275 DA/k. Le prix moyen de la viande bovine congelée avait, quant à lui enregistré durant la même période une hausse de 1% à 594 DA alors que celui du poulet avait augmenté de 23% à 335 DA/k.

Les prix moyens des légumes avaient été globalement stables, selon le relevé du ministère.

L'Union générale des commerçants et des artisans algériens (UGCAA) considère, de son côté, que la volatilité des prix de produits de large consommation est due notamment à la spéculation exercée par des commerçants de détail qui «veulent multiplier leurs gains durant ces occasions».

«Ce sont les commerçants de détail qui orientent les prix. Des hausses allant de 20 à 30% sont constatées sur les marchés de détail par rapport à ceux de marchés gros», a estimé Saleh Souilah secrétaire général de l'UGCAA.

De plus, a-t-il poursuivi la réapparition des marchés informels chaque mois de ramadhan est de nature à contribuer à «la surchauffe» de la mercuriale. Depuis août 2012, quelque 846 marchés informels sur les 1.368 existants ont été éliminés, selon des données du ministère du Commerce alors que près 700 marchés de proximité ont été créés et 20.000 intervenants réinsérés.

«Les marchés qui apparaissent durant le mois de ramadhan sont des marchés conjoncturels», a dit M. Ait Abderrahmane qui souligne que l'opération d'éradication des marchés informels se poursuit et que l'objectif d'éradiquer tous ces sites ne pourrait être atteint qu'avec la réalisation de toutes les infrastructures inscrites dans ce programme, estimée à 1.000 nouvelles infrastructures à l'échelle nationale.

## CHINE-FMI

# La Chine a besoin d'une croissance durable, recommande le FMI

La Chine doit se concentrer sur l'objectif de croissance saine et durable de l'économie à moyen terme, a déclaré Lin Jianhai, secrétaire du Fonds monétaire international (FMI).

«Je suis convaincu que la Chine peut parvenir à une croissance économique stable et durable», a indiqué M. Lin. Le produit intérieur brut (PIB) de la Chine devrait augmenter d'environ 7,5% en 2014 par rapport à l'année

dernière, et l'amélioration des perspectives mondiales devrait soutenir les exportations au cours de la seconde moitié de l'année, a indiqué le même responsable.

Il reste encore un long chemin à parcourir dans l'exploitation du secteur des services, l'amélioration du système financier, la croissance inclusive, la protection de l'environnement, ainsi que dans la recherche d'un équilibre entre la qualité

et la vitesse de la croissance, a-t-il expliqué.

Selon lui, l'économie mondiale se renforce, mais des reprises inégales, un taux de chômage élevé et une hausse de la dette publique dans certains pays, ainsi qu'une faible inflation dans certaines économies avancées restent préoccupants, selon M. Lin.

M. Lin est persuadé que la mise en place du programme de réforme des quotas et de gouver-

nance adopté par le FMI en 2010 pour donner un plus grand rôle aux économies émergentes n'est qu'*«une question de temps»*. La plupart des 188 pays membres du FMI ont approuvé le programme, mais les Etats-Unis, le plus grand actionnaire du FMI et le seul pays ayant un droit de veto sur les décisions importantes de l'organisation, constituent le principal obstacle.

APS

# PROTECTION CIVILE

## 9 morts et 53 blessés dans des accidents de la circulation

**19 personnes sont décédées et 53 autres ont été blessées dans 19 accidents de la circulation, durant 3 jours, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile.**

Le bilan le plus lourd, selon la Protection civile a été enregistré, au niveau de la wilaya de Tiaret avec 4 personnes décédées et 13 autres blessées suite à 3 accidents de la circulation. L'accident le plus important causant le décès de 4 personnes et une blessée est survenu, suite à une collision entre un véhicule léger et un camion survenue sur la RN 40, au niveau de la commune de Rachegia. En somme, les unités de la Protection civile ont enregistré 4537 interventions, pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinctions d'incendies, dispositif de sécurité et autres. En outre, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 5 incendies urbains et divers, au niveau des wilayas de Souk Ahras, Bouira, Djelfa, Chlef et Mila. Ces incendies ont causé des gênes respiratoires à cinq



personnes dont une, au niveau de la wilaya de Souk Ahras et quatre autres à Bouira. Ces personnes ont été traitées sur place avant d'être évacuées, vers les établissements hospitaliers. Par ailleurs, les secours de la Protection civile de la wilaya de Tizi Ouzou sont intervenus pour l'évacuation, vers l'hôpital d'Akbil d'une femme qui est morte par asphyxie et 5 autres personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO émanant d'un chauffe-bain, à l'intérieur de leur domicile, sis au village Ait Ouabane, commune d'Akbil ajoute la même source. «Un cas de décès en mer a été enregistré durant la même période au niveau de la wilaya de Tarf. Il s'agit d'un jeune homme âgé de 22 ans qui est décédé à la plage surveillée El Hennaya commune de Berrihane» indique le communiqué de la Protection civile. La victime a été repêchée par les éléments de la Protection civile puis transférée vers l'hôpital d'El Kala. Il y a lieu de rappeler que 4758 interventions liées au dispositif de surveillance des plages et des baignades, à travers les wilayas côtières ont été signalées, depuis le premier juin, selon le communiqué de la Protection civile.

### GENDARMERIE NATIONALE

## 40 kg de drogue saisis en 4 mois à Skikda

Une quantité de 38.462 kg de résine de cannabis a été saisie durant les quatre premiers mois de l'année en cours dans la wilaya de Skikda, a-t-on appris, hier, auprès des services de la Gendarmerie nationale. Pas moins de 25 individus, dont 23 ont été écroués, sont impliqués dans ces affaires de trafic de stupéfiants, au nombre de treize, a précisé

la même source en marge de la clôture de journées «portes ouvertes» sur la Gendarmerie nationale, (GN), organisées au stade 20-Août 1955 de Skikda. La quantité saisie est jugée «très importante», d'autant qu'elle est supérieure au volume récupéré durant les douze mois de l'année 2013 qui avait vu les éléments de la Gendarmerie

nationale mettre la main sur 37 kg, selon un officier du corps constitué. Les «portes ouvertes» démontrent de la volonté du corps de la Gendarmerie nationale de «s'ouvrir davantage sur son environnement» et «d'informer les citoyens sur les efforts déployés pour lutter efficacement contre toutes les formes de criminalité», a souligné le com-

mandant du groupement territorial, le lieutenant-colonel Ali Lebleg. Des démonstrations et des exhibitions des gendarmes ont été effectuées dans le cadre de cette manifestation, suscitant l'admiration du public, très nombreux à avoir afflué au stade du 20-Août 1955 où se sont déroulées ces «portes ouvertes».

### France

## Les aéroports français bloqués par une grève des contrôleurs aériens à compter de demain

La menace de grève des contrôleurs aériens français qui planait depuis quelques jours en France, s'est concrétisée vendredi à quelques jours des grandes vacances, après que deux syndicats de contrôleurs aériens ont appelé à la grève, du 24 au 29 juin, pour protester contre les moyens «insuffisants» accordés à la navigation aérienne.

Les syndicats manifestent aussi leur opposition à la réforme du contrôle aérien européen, d'inspiration «très libérale», que la Commission européenne a présentée le 11 juin.

Pesant au total plus de 60 % des effectifs des contrôleurs du ciel, ces deux syndicats, le SNCTA et l'UNSA-ICNA ont déposé un préavis pour un mouvement qu'ils promettent «particulièrement suivie». «Un grand nombre d'annulations et de fortes perturbations des horaires sont à prévoir», ont-ils déjà annoncé dans un communiqué.

Ce mouvement en période de premiers départs estivaux coïncide avec le nouveau plan de financement français pour la navigation aérienne. La France a jusqu'au 30 juin pour présenter à Bruxelles son plan pour les cinq années à venir.

Les syndicats reprochent au secrétaire d'Etat français aux transports, Frédéric Cuvillier, de manquer à ses engagements. En janvier dernier, le SNCTA avait renoncé à faire grève après avoir obtenu «des garanties sur la sécurisation du financement»

à cinq ans. «L'action incessante de groupes de pression, associée à une doctrine ultra libérale de la Commission européenne, empêche toute prise de décision objective des pouvoirs publics», a déploré le syndicat.

Ce n'est pas la première fois que les contrôleurs aériens s'insurgent contre le projet de «ciel unique européen» de la Commission européenne.

En 2013, ils avaient «éclairci» le ciel européen de ses avions trois jours durant. Assujettis au service minimum, ils peuvent être réquisitionnés pour permettre d'assurer au minimum 50 % du trafic. Lors de précédentes grèves, la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) a demandé aux compagnies aériennes de réduire leurs vols.

Pour les syndicats, c'est la volonté de Bruxelles de soumettre le secteur aux lois du marché qui a mis le feu aux poudres.

En pratique, la Commission européenne s'emploie à mettre en place un projet de «ciel unique», une volonté récurrente depuis 2004 de la Commission européenne», dénonce Olivier Joffrin, secrétaire national de l'Union syndicale de l'aviation civile (USAC-CGT), cité par la presse. Selon lui, Bruxelles aurait opté pour «une position dogmatique». Avec le ciel unique, la Commission tenterait d'imposer «un ensemble de règlements européens pour conduire les Etats à harmoniser la navigation aérienne européenne». «La mise en place du ciel unique me paraît très logique», a

pour sa part estimé Lionel Guérin, président de la Fédération nationale de l'aviation marchande (FNAM), le Médef des compagnies aériennes.

Selon l'USAC-CGT, la Commission européenne veut obliger les Etats et les prestataires à externaliser et mettre en concurrence une bonne partie des services de navigation aérienne, notamment les services liés aux communications et à la surveillance.

Bruxelles a déjà fait voter un arsenal législatif qui découpe le ciel européen en neuf blocs pour obliger les autorités nationales du contrôle aérien à se concerter. Mais «l'harmonisation» souhaitée n'a pas eu lieu, chaque pays ayant jalousement conservé son autorité de contrôle aérien.

Pour les syndicats, l'initiative de Bruxelles pourrait, «poser des problèmes de sécurité et de dégradation des conditions de travail».

Ils considèrent que «certains des services que Bruxelles veulent soumettre aux lois du marché font partie intégrante de la chaîne de sécurité de la navigation aérienne».

Selon le patron d'une compagnie aérienne, «les contrôleurs ont peur que leurs conditions de travail ne soient tirées vers le bas».

Pour l'USAC-CGT, les aiguilleurs du ciel français perçoivent en moyenne entre 4000 et 6000 euros bruts par mois. «Des salaires 20 à 50 % inférieurs à ceux des contrôleurs les mieux payés en Europe», a-t-il indiqué.

### LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

## Aïn Témouchent : Les meurtriers du garde communal en retraite derrière les barreaux

Les auteurs du meurtre du garde communal en retraite, B. A. (60 ans), ont été identifiés et arrêtés, en fin de semaine écoulée, par les éléments de la brigade de Gendarmerie nationale d'El Amria, a-t-on indiqué, hier, dans un communiqué du Groupement de

Aïn Témouchent. L'enquête diligentée par les éléments de cette brigade a dévoilé que la nommée Y. S. (25 ans), habitant Hassi El Ghella, s'était arrangée avec son complice, le nommé M. S. (24 ans) et la nommée D.R. pour attirer la victime à la forêt de Bessissi, située entre El Amria et M'Said, pour lui dérober une somme d'argent qui était en sa possession.

Toutefois, les choses ne se sont pas déroulées comme prévu. Devant la résistance de la victime, ses agresseurs lui ont porté plusieurs coups de couteau, mortels au niveau du ventre et de l'abdomen.

La dépouille de la victime a été découverte par un citoyen, le 15 juin dernier, au niveau de cette forêt, située à 150 mètres de la route reliant El Amria à M'said.

Présentés, jeudi dernier, devant le parquet d'El Amria, les trois mis en cause ont été placés en détention préventive par le juge d'instruction du même tribunal, ajoute-t-on dans le même communiqué.

### JIJEL

## La Gendarmerie nationale «déterminée» à lutter contre les pilleurs de sable

La lutte contre les pilleurs de sable de mer constitue «une priorité de la Gendarmerie nationale, plus que jamais déterminée à lutter contre ce phénomène», a affirmé, hier à Jijel, un officier de ce corps constitué.

S'exprimant en marge de journées «portes ouvertes» sur la Gendarmerie nationale, organisées au port de pêche et de plaisance de Boudis, le lieutenant-colonel Achour Hamel, chef d'état-major au Groupement territorial de ce corps, a réitéré la «lutte sans merci» menée contre «les prédateurs» du sable de la côte, dans le cadre de la préservation et de la protection de l'environnement.

Etayant ses propos par des chiffres illustrant les diverses opérations effectuées de jour comme de nuit par les brigades de la Gendarmerie nationale, le long de la RN 43, notamment sur la côte est, cet officier a rappelé que la «plus grande prise» avait été réalisée au lieu-dit Beni Mahboub (El Milia), donnant lieu à la saisie, le 13 mai dernier, de 6.400 m<sup>3</sup> de sable de mer, soit l'équivalent de 500 camions.

Ce matériau de construction très prisé, de plus en plus convoité depuis la fermeture administrative de quelques sablières de la région, est écoulé à des prix souvent prohibitifs, comme le corroboré la prolifération de parcs à matériaux créés un peu partout au mépris de la réglementation en vigueur.

De nombreux usagers de la route ont d'ailleurs parfois du mal à circuler de nuit, face à des camions chargés de sable de mer et autres engins empruntant, tous feux éteints, aussi bien la RN43 que d'autres itinéraires pour échapper aux contrôles des services de sécurité.

Durant le 1<sup>er</sup> semestre de l'année en cours, 51 affaires relatives à l'extraction illicite de sable de mer, impliquant 16 personnes ont été traitées par les services de la Gendarmerie nationale, contre 4 seulement en 2013, ce qui démontre l'ampleur prise, au fil des ans, par ce phénomène.

À ce jour, un volume de 7.083 m<sup>3</sup> de sable de mer, 63 camions de différents tonnages ainsi que d'autres moyens ayant contribué à l'extraction ou au transport de ce matériau naturel ont été saisis et mis en fourrière.

APS

# Une surdité malgré une audition normale, c'est possible

On peut être malentendant malgré un test de l'audition normal. C'est la pathologie qu'ont découvert des chercheurs français. Une anomalie qui se manifeste uniquement dans une ambiance bruyante.

Une nouvelle qui va râver les malentendants dont l'audiogramme (test qui mesure la capacité auditive) est correcte et qui n'ont par conséquent, aucune prise en charge prothétique. Il est possible de suivre une conversation dans une ambiance bruyante car notre cerveau se focalise sur la fréquence de la voix pour éliminer le bruit autour. Mais certaines personnes éprouvent tout de même une gêne pour comprendre la parole.

Et c'est bel et bien une pathologie qui entraîne ce handicap. "Nous avons constaté grâce à l'étude d'une souris mutante dont certaines cellules sensorielles auditives sont atteintes, que ce modèle était transposable à l'homme" explique Christine Petit, professeur au Collège de France et directrice de l'unité de génétique et physiologie de l'audition à l'Institut Pasteur.

## Différencier les fréquences

En cause ? Les fréquences auditives. C'est l'audiogramme qui mesure les seuils auditifs de perception des sons de différentes fréquences. "Quand un son arrive dans la cochlée, l'organe de l'audition, les différentes fréquences qui le composent vont être décomposées, codées, puis transmises par des voies nerveuses au cerveau qui va interpréter le son" précise le Dr Aziz El Amraoui, directeur de recherche à l'Institut Pasteur.

Dans le cas de la pathologie identifiée par les chercheurs, c'est la différenciation des sons de fréquences proches qui est touchée.

Autrement dit, le problème survient quand l'oreille doit coder des sons aigus dans une ambiance de sons graves. Pour mettre en évidence cette anomalie, "il suffit de compléter l'audiogramme classique par une mesure plus fine



avec un appareil d'otoémission acoustique", note le Pr Avan, responsable de l'équipe de biophysique neurosensoirelle de la faculté de médecine de Clermont-Ferrand.

Grâce à cette découverte, les audioprothésistes vont pouvoir répondre plus précisément et soulager les maux de certains malentendants, en adaptant la prothèse auditive.

# CARIES Bientôt plus besoin de fraise

Une nouvelle technologie indolore pour soigner les caries a été inventée par des chercheurs britanniques. Elle permettrait de ne plus utiliser la douloureuse fraise.

Allez chez le dentiste pourrait devenir bientôt une partie de plaisir. Une équipe de chercheurs du King's College de Londres ont mis au point un nouveau procédé qui permettrait de ne plus utiliser la redoutable fraise pour soigner des caries et supprimerait aussi les plombages.

Le nouveau traitement, appelé Electrically Accelerated and Enhanced Remineralisation (EAER), soit reminéralisation de la dent à l'aide de chocs électriques, accélère le mouvement de calcium et de minéraux de phosphate dans la dent endommagée et permet d'éviter de faire des trous dans les dents avec une fraise. Le processus se fait en deux étapes. L'email abîmé doit, dans un premier temps, être préparé. Puis les minéraux sont introduits dans la dent grâce à un indolore choc électrique.

"La façon dont nous traitons les dents aujourd'hui n'est pas idéal. Quand nous réparons une dent en la percant pour mettre un plombage, cette dent entre dans un cycle de forage et remplissage qui en fin de compte fait que chaque réparation échoue" rappelle le professeur Nigel Pitts, de l'Institut dentaire de King College de Londres.

"Non seulement notre nouveau dispositif est moins nocifs pour les dents, indolore pour le patient, mais il devrait être au aussi plus rentable que les traitements dentaires actuels. Parallèlement à la lutte contre la carie dentaire, notre dispositif peut être également utilisé pour blanchir les dents" explique le professeur Nigel Pitts.

Une bonne alimentation pour éviter les caries

Comme il nous faudra encore patienter trois ans avant de profiter de cette nouvelle technologie, il serait bon d'éviter les caries pour ne pas se faire torturer par la fraise.

Si, bien sûr, il faut éviter les sucreries, il est aussi recommandé de manger des pommes qui aident la salive à nettoyer les dents, de boire du thé noir dont les catéchines empêchent les bactéries de s'accrocher sur l'email. Comme les dents ont besoin de calcium, il est important de consommer 5 grammes par jour de fromage. Bonne nouvelle, il contient de la caseïne, une protéine qui booste le calcium dans la reminéralisation de l'email des dents.



**INSOLITE**  
Un casque à micro-ondes pour repérer les AVC



Des scientifiques suédois ont inventé un casque qui permet de déterminer, sur le chemin de l'hôpital, si un patient a fait un accident vasculaire cérébral.

On le sait, lors de la survenue d'un accident vasculaire cérébral (AVC), chaque minute compte pour sa prise en charge. En une heure, ce sont 120 millions de neurones qui sont perdus et après 4h30 il est trop tard pour mettre en place un traitement qui revasculariserait le cerveau. Conscients de cette urgence, des scientifiques suédois ont mis au point un casque qui permet de déterminer, sur le chemin de l'hôpital si le patient a fait un AVC.

Les essais sur 45 patients réussis

Le casque fonctionne en faisant rebondir des micro-ondes à travers le cerveau, afin de déterminer s'il y a un vaisseau qui saigne (ce qu'on appelle une hémorragie cérébrale) ou si une artère est bouchée par un caillot. Les premiers essais, menés auprès de 45 patients, ont tous été concluants. Les chercheurs envisagent maintenant de développer cette technologie pour la mettre à disposition des ambulanciers et, pourquoi pas, de l'appliquer dans les oreillers.

A l'heure actuelle, les victimes d'AVC sont prises en charge dans des unités neuro-vasculaires, des unités de soins d'urgence spécialisées équipées en appareils d'imagerie qui facilitent la prise de décision des médecins. Mais ces unités ne couvrent pas encore tout le territoire français et la prise en charge du patient risque de prendre du retard. L'utilisation systématique de ce casque à micro-ondes permettrait d'accélérer cette prise en charge. Mais d'autres essais doivent encore être menés avant de généraliser son usage.

in topsante.fr

# 5 maladies qui peuvent vous toucher plus tôt qu'on ne croit

On imagine souvent que la plupart des maladies ne nous toucheront qu'au-delà de la soixantaine. Pourtant, le stress, une mauvaise alimentation et une vie sédentaire peuvent jouer sur notre santé et faire le lit de maladies que l'on croyait réservées aux seniors.



## 1- Le mélanome

L'âge moyen du diagnostic est de 50 ans mais il peut apparaître dès l'âge de 20 ans et le nombre de cancers de la peau agressifs chez les femmes de moins de 40 ans a été multiplié par 8. Une augmentation qui s'expliquerait par l'usage croissant des cabines de bronzage. En 2009 déjà le Centre international de la recherche sur le cancer (CIRC), en s'appuyant sur l'analyse d'une vingtaine d'études, démontrait que l'exposition aux radiations solaires artificielles, avant l'âge de 30 ans augmentait de 75% le risque de mélanome.

Ce que vous pouvez faire pour le prévenir :

Proscrire les cabines de bronzage et ne jamais sortir, en été, sans avoir appliqué une crème de jour avec filtre solaire. Enfin, en cas de carence en vitamine D, consultez votre médecin qui vous prescrira une supplémentation mais n'utilisez pas les rayons UV comme source de vitamine D.

gilité osseuse.

A contrario, préparez-vous des menus riches en calcium et en vitamine C (qui permet de fixer le calcium).

## 3- L'infarctus

L'âge moyen du diagnostic est de 65 ans mais l'infarctus peut vous frapper dès 20 ou 30 ans. En France, on dénombre près de 40 000 morts subites cardiaques par an chez des personnes jeunes.

Ce que vous pouvez faire pour le prévenir :

Si vous fumez, c'est le moment où jamais de lâcher la cigarette car le tabac double le risque de faire un infarctus. Un accident cardiaque sur quatre pourrait être évité en suivant des mesures simples en matière d'alimentation mais aussi d'activité physique : 10 minutes de marche par jour cinq fois par semaine, plus de fruits et légumes frais au menu chaque jour, et la réduction des apports quotidiens en sel suffisent à réduire le risque d'infarctus.

ladies dégénératives du cerveau, il est possible de lutter contre le déclin cognitif en exerçant des parties du cerveau habituellement endormies, en apprenant une nouvelle langue par exemple, ou en apprenant à jouer d'un instrument de musique.

En outre, ce qui est bon pour le cœur est également bon pour le cerveau : adopter une hygiène alimentaire anti-cholestérol, lutter contre l'hypertension artérielle et faire de l'exercice physique permet aussi de garder le cerveau en forme.

## 5- Le diabète

La maladie est souvent diagnostiquée entre 40 et 50 ans mais le diabète touche aussi de plus en plus d'enfants de moins de 15 ans. En France, on estime que 10 000 enfants de moins de 15 ans (c'est-à-dire environ un enfant sur 1000) sont diabétiques. Ils souffrent majoritairement de diabète insulino-dépendant (diabète de type 1) mais de plus en plus d'adolescents sont, quant à eux, touchés par le diabète de type 2, en raison de l'épidémie d'obésité.

Ce que vous pouvez faire pour le prévenir :

Pour lutter contre le diabète de type 2, l'alimentation est votre meilleure médecine. Les ados atteints de ce type de diabète sont victimes de leur alimentation trop riche et trop sucrée et de leur mode de vie sédentaire. La plupart des jeunes diagnostiqués sont en surpoids et ont un excès de poids bien marqué autour de la taille. Veillez donc à éviter les aliments à index glycémique élevé, à choisir des aliments riches en fibres et à supprimer de vos menus le plus grand nombre d'aliments transformés.

## 2- L'ostéoporose

L'âge moyen du diagnostic est de 65 ans mais l'ostéoporose peut nous frapper dès 50 ans. Cette maladie se caractérise par la diminution de la densité des os.

Ce que vous pouvez faire pour la prévenir :

Faites de l'exercice régulièrement afin de renforcer les os et vous fabriquer une musculature. Evitez la cigarette et l'alcool qui sont toxiques pour les os et laissez tomber définitivement les sodas au cola (y compris leur version light) dont la teneur élevée en acide phosphorique modifie l'équilibre calcium/phosphore, ce qui conduit à une fra-

## 4- La maladie d'Alzheimer

L'âge moyen du diagnostic est de 65 ans mais la maladie d'Alzheimer peut vous frapper dès la quarantaine.

Ce que vous pouvez faire pour la prévenir :

Les médecins n'ont pas encore assez de recul sur la maladie d'Alzheimer et sur ses causes pour pouvoir élaborer des conseils de prévention. Mais comme pour toutes les ma-

## UNESCO - IRAK

### La Citadelle d'Erbil, en Irak, inscrite sur la liste du « patrimoine mondial »



La Citadelle d'Erbil, au cœur de la capitale de la région autonome du Kurdistan dans le nord de l'Irak, a été inscrite samedi sur la liste du patrimoine mondial, a annoncé à Doha le Comité de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

« Ce site est inscrit : félicitations ! », a lancé la présidente du Comité du patrimoine mondial, cheikhha Al Mayassat bint Hamad Al Thani à l'issue d'une adoption décidée par le Comité du patrimoine mondial contre l'avis des experts.

Cette inscription est « un cadeau que vous faites à mon peuple et à toutes les communautés de l'Irak, à toutes les couleurs de mon pays qui a tellement besoin en ce moment d'une note d'optimisme », a réagi le représentant de la délégation irakienne.

Ce classement intervient alors que les insurgés de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL) ont pris la deuxième ville d'Irak, Mossoul, située à seulement 77 km à l'ouest d'Erbil, une grande partie de sa province Ninive (nord), de Tikrit et d'autres secteurs des provinces de Salaheddine (nord), Diyala (est) et Kirkouk (nord), depuis le début de leur offensive le 9 juin.

Des centaines de milliers de personnes ont été déplacées avec l'avancée de l'EIIL, alors que des centaines d'autres ont été tuées selon des bilans non officiels.

Le Comité du patrimoine mondial n'a pas tenu compte de l'avis défavorable à l'inscription de la Citadelle d'Erbil émis par l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites).

Cette ONG qui conseille l'Unesco avait proposé de reporter l'examen de cette candidature, estimant que « les délimitations et les arguments avancés dans le dossier de proposition d'inscription (de la Citadelle d'Erbil) ne contribuent pas à démontrer la justification de la valeur universelle exceptionnelle proposée à ce stade ».

La citadelle d'Erbil est un établissement ancien et fortifié construit au sommet d'un imposant tell ovoïde. Le mur ininterrompu de façades de maisons du XIXe siècle donne l'impression visuelle d'une forteresse imprenable surplombant la ville d'Erbil. La citadelle présente un tracé de rues en éventail datant de la phase ottomane tardive d'Erbil. Erbil correspond à l'ancienne Arbèles, un important centre politique et religieux assyrien.

## PALESTINE

L'Unesco vient d'inscrire « en urgence » au patrimoine mondial de l'humanité, un village de Palestine menacé de destruction par la colonisation israélienne, a-t-on appris samedi auprès de l'organisation onusienne.

Il s'agit du village de Battir, dans le sud de la Cisjordanie occupée, déclaré « Patrimoine mondial en péril » et où les paysans pratiquent depuis des siècles la culture en terrasses.

Celui-ci est menacé par la construction du mur d'occupation israélien, bien que depuis

## Un paysage menacé de la Cisjordanie occupée déclaré « patrimoine mondial en péril » par l'Unesco

2012, la Cour suprême israélienne, fait rarissime, ait donné raison aux plaignants palestiniens, et ordonné au gouvernement israélien de redessiner le tracé de son mur.

Ce tracé qualifié par les Palestiniens de « mur de l'apartheid » dessiné dès 2003 est en fait destiné à voler des terres palestiniennes, mais surtout à effacer les traces d'une présence arabe séculaire dans la région.

En de très nombreux endroits, le « Mur » divise la population palestinienne (séparation des fa-

milles), et l'éloigne, voire lui interdit complètement l'accès à ses ressources économiques, sanitaires ou sociales.

Cette inscription au patrimoine mondial de l'Unesco et sur la liste du patrimoine mondial en péril, est une nouvelle victoire politique de la Palestine à l'Unesco, qui intervient à la suite d'un vote qui s'est déroulé dans le cadre d'une procédure d'urgence.

Les Palestiniens avaient revendiqué en juin 2012 une première victoire historique en obtenant l'inscription par l'Unesco de la ba-

sique de la Nativité de Bethléem en Cisjordanie occupée, au Patrimoine mondial.

« Ceux qui ont voté pour cette inscription disent que seule la chute des murs assure l'avènement de la paix et de la réconciliation », a martelé l'ambassadeur palestinien à l'Unesco Elias Sanbar. « Vous venez de prendre, au-delà de l'inscription de Battir, une décision courageuse contre l'enfermement, l'exclusion et la domination », a-t-il dit en s'adressant aux ambassadeurs qui ont voté favorablement. La Palestine a réussi

à isoler Israël au sein des 21 membres du comité du patrimoine mondial. Seuls trois ont voté contre l'inscription de ce site sur la liste du patrimoine mondial en péril, onze ayant voté pour, alors qu'il fallait dix voix pour atteindre la majorité. La vallée de Battir est connue pour ses terrasses agricoles, toujours exploitées, et son système d'irrigation datant de l'Antiquité. Elle est située tout près de la ligne de démarcation dessinée en 1949 entre Israël et la Cisjordanie.

APS

## SETIF

# 8 pièces au programme des 3<sup>es</sup> Journées théâtrales

**L'Assemblée populaire communale de Sétif, en collaboration avec la Ligue de la culture et des arts, organise à partir d'aujourd'hui les Journées théâtrales qui se dérouleront du 22 au 26 juin du ayant pour thème « Le théâtre au service de l'humanité ».**



Azzedine Tiouri

La troisième édition de cette manifestation culturelle, qui aura pour cadre la maison de la culture Houari Boumediene de Sétif, regroupera huit troupes théâtrales venues des différentes régions du pays et de Tunisie.

Le coup d'envoi sera donné aujourd'hui avec « Leilet iadam » d'un groupe de la wilaya de Bordj Bou Arréridj.

Demain lundi, à 16h30, c'est au tour de la Coopérative de l'espace théâtral d'Aïn Bzian de monter sur scène avec une pièce intitulée « Aoual moukarar » (Un bis).

La Coopérative Anis culturelle de Sétif suivra juste après à 18h00 avec « Saa safra » (La montre jaune). Le Théâtre régional de Tizi Ouzou sera présent le mardi à 17h 00 avec la pièce « Mikal ».

Suivra après à 18h 00, la troupe de la Coopérative amer pour la culture et le tourisme de Sétif avec « Aini fi ainek ».

La journée du mercredi sera réservée pour le théâtre de Constantine et Laghouat avec respectivement la Coopérative El Baliri avec « Atabib » (Le médecin) et l'Association ennakkous pour le théâtre et le cinéma qui présentera une œuvre intitulée « Aouil zamane el mahzoum ».

Le tomber de rideau se fera le jeudi 26 juin à 17h00 avec une représentation théâtrale ayant pour thème « Zanazine enour » qui sera animée par une troupe de Tunisie. A.T.

## CHORÉGRAPHIE

# « Les petits anges » charment le public tlemcénien

Les jeunes filles de l'association « les petits anges » des sports rythmiques de Tlemcen ont réussi, lors de leurs prestations, les jeudi et vendredi, à charmer le nombreux public présent au palais de la culture « Abdelkrim Dali » de Hai Imama (Tlemcen). Présentant un spectacle de danse classique intitulé « Leila » de danse classique, ces jeunes adolescentes ont convié l'assistance, par le biais des différents tableaux de danse, à un voyage à travers de nombreux pays.



Sur les airs de divers morceaux musicaux classiques et modernes, ces danseuses en herbe, faisant preuve d'une maîtrise extraordinaire des bases de la danse classique et vêtues de costumes tout en couleurs, confectionnées pour l'occas-

sion par des membres de l'association, ont réussi près de deux heures à transporter les spectateurs dans un monde féerique par la grâce de leurs gestes et à l'élégance éblouissante de leurs mouvements.

Elaboré par la chorégraphe et présidente de l'association, Mme Berrahma Naima, le spectacle est composé de plusieurs tableaux, exécutés par une centaine de filles membres de l'association. Crée il y a bientôt trois ans, l'association s'est spécialisée dans la danse classique, moderne et folklorique a souligné sa présidente, rappelant que « Les petits anges » ont donné un spectacle à Alger dans le cadre des échanges culturels algéro-turc. Les jeunes artistes ont fait sensation, avec leurs danses puissées du terroir national.

**ÉGYPTE****Les condamnations à mort de 183 partisans présumés de Morsi confirmées**

Le tribunal de Minya dans le centre de l'Egypte a confirmé hier les condamnations à mort de 183 partisans présumés du président destitué Mohamed Morsi, dont le chef des Frères musulmans Mohamed Badie.

Au total dans cette affaire, 683 personnes avaient été condamnées à la peine capitale fin avril par le même juge pour avoir participé à des manifestations violentes à Minya, le 14 août, le jour même où quelque 700 manifestants favorables à Morsi tombaient sous les balles des policiers et soldats au Caire.

Quatre, dont deux femmes, ont vu leur peine commuée en prison à perpétuité et 496 ont été acquittées.

Ce juge, qui a récemment prononcé des centaines de peines de mort --dans seules 37 avaient été confirmées avant samedi-- à l'issue de procès de masse n'excédant pas les quelques minutes, a provoqué un tollé international. L'ONU avait alors dénoncé les «plus grands procès de masse» de l'histoire récente de l'Humanité.

M. Badie a ainsi été condamné à mort jeudi dans un autre procès pour des violences survenues au Caire durant l'été 2013.

Ces nouvelles peines capitales surviennent près de deux semaines après qu'Abdel Fattah al-Sissi, l'ex-chef de l'armée qui avait destitué le 3 juillet 2013 M. Morsi, a prêté serment comme président. Il a été élu fin mai avec 96,9% des voix.

**Le Burundi accueille plus de 47.000 réfugiés et plus de 8.000 demandeurs d'asile**

Le Burundi accueille plus de 47.000 réfugiés et plus de 8.600 demandeurs d'asile, a indiqué vendredi le ministre burundais de l'Intérieur Edouard Nduwimana à l'occasion de la Journée mondiale du réfugié, qui a coïncidé avec le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Convention africaine sur les réfugiés.

Ces réfugiés sont hébergés dans les camps de Musasa et de Kinama (nord), les camps de Kavumu et de Bwagiriza (est), le camp de Butare (sud) et en mairie de Bujumbura.

Le ministre burundais a déclaré apprécier la nouvelle méthode de distribution des vivres à travers des foires dans lesquelles les réfugiés ont accès à plusieurs denrées pour permettre un équilibre alimentaire, en utilisant des bons d'achat.

**Un journaliste somalien tué dans l'explosion de sa voiture à Mogadiscio**

Un journaliste somalien a été tué hier dans l'explosion de sa voiture provoquée par une bombe commandée à distance à Mogadiscio, ont indiqué la police et des témoins.

Yusuf Keynan, un journaliste réputé, travaillait pour la radio privée Mustaqbal et collaborait avec une radio humanitaire de l'ONU basée à Nairobi, Ergo. Il est le deuxième journaliste tué cette année à Mogadiscio.

«La bombe attachée sous le siège de sa voiture a explosé, il est mort», a déclaré un responsable de la police somalienne, Abdi Garane.

«C'était horrible. Son corps était tellement brûlé qu'on ne pouvait pas le reconnaître», a déclaré un témoin de l'explosion, Hassan Idle.

L'attentat n'a pas été revendiqué dans l'immédiat, mais les soupçons se tournent vers les rebelles armés shebab, qui ont perpétré de nombreuses attaques à Mogadiscio.

Le syndicat national des journalistes somaliens s'est dit «profondément choqué» par «ce meurtre insensé» et «haineux», et a demandé à ce que «les assassins soient traduits en justice».

APS

**UA-SOMMET****Nécessité de réunir les conditions de paix en Afrique à travers la définition des grandes lignes du développement**

La présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Mme Nkosazana Dlamini-Zuma, a affirmé vendredi l'importance de réunir les conditions nécessaires pour réaliser la paix dans le continent africain, à travers la définition des grandes lignes du développement.

Dans une allocution à l'ouverture des travaux de la 28<sup>e</sup> session ordinaire des représentants permanents des pays de l'UA à Malabo (Guinée équatoriale), Mme Zuma a souligné que «le meilleur moyen de réaliser une paix durable dans le continent est de construire des sociétés tolérantes et justes», se disant «convaincu de l'importance de réunir toutes les conditions nécessaires pour réaliser la paix, à travers la définition des grandes lignes du développement». «Les pays en développement qui œuvrent à éradiquer la faim et à réaliser un développement commun, tentent d'investir dans les domaines de l'éducation, des sciences et technologies et des infra-



structures de base», a-t-elle relevé, ajoutant que «le 23<sup>e</sup> sommet africain doit concrétiser cette approche». Elle a, d'autre part, mis l'accent sur l'impératif «d'œuvrer à trouver des solutions aux conflits répétés, de renforcer la paix et d'éviter le déclenchement d'autres conflits». Après avoir fait part de sa préoccupation quant à la «hausse de la menace terroriste et des agressions contre des civils dans plusieurs pays africains, à l'instar du Nigeria et du Kenya», la responsable africaine a appelé les gouvernements de ces pays à renforcer leur coopération pour mettre un terme à ces fléaux. «Face à la recrudescence de certains phénomènes au niveau de nos frontières, à savoir le terrorisme, le crime transnational, la détention d'armes prohibées, le trafic de drogues et autres, l'UA est appelée à poursuivre ses efforts visant à protéger les civils et à renforcer la participation de la femme sur le plan continental», a-t-elle précisé. A cet effet, elle a plaidé pour «l'amélioration de la performance des institutions de l'UA». Elle a, en outre, noté avec satisfaction le progrès important réalisé concernant la position uni-

fie de l'UA vis-à-vis de l'agenda post 2015 lors de la 17<sup>e</sup> conférence ministérielle du Mouvement des pays non alignés tenue mai à Alger, «ce qui a permis de renforcer la solidarité Sud-Sud et d'associer plusieurs régions au processus de développement». La 28<sup>e</sup> session ordinaire des représentants permanents des pays de l'UA qui s'étendra sur deux jours s'inscrit dans le cadre de la préparation du 23<sup>e</sup> Sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA prévu les 26 et 27 juin qui aura pour slogan «Agriculture et sécurité alimentaire». La conférence débattrà de l'ordre du jour du sommet et des documents de travail à soumettre pour adoption au Conseil exécutif de l'UA. Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA ont institué l'année 2014 année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, dans le cadre du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption du programme africain global de développement agricole, lors de la 22<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence de l'UA tenue en janvier dernier à Addis Abeba.

**ONU-AFRIQUE****Ban Ki-moon effectuera une tournée dans trois pays africains**

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, va entamer demain une tournée en Namibie, en Guinée équatoriale et au Kenya, a annoncé vendredi le porte-parole onusien Stéphane Dujarric. «Le Secrétaire général est attendu à Windhoek, en Namibie, demain 23 juin, puis se rendra à Malabo, en Guinée équatoriale, pour le sommet de l'Union africaine, avant de se rendre en Nairobi, au Kenya, pour la session de clôture de l'Assemblée des Nations unies sur l'environnement», a précisé M. Dujarric lors d'un point de presse quotidien. En Namibie, M. Ban rencontrera le président Hifikepunye Pohamba et assistera à la cérémonie de mise en service de la Maison des Nations unies à Windhoek, qui abrite douze agences, fonds et programmes, a révélé le porte-parole. Mercredi, M. Ban partira pour Malabo (Guinée équatoriale) dans le

cadre de la 23<sup>e</sup> session ordinaire de l'Union africaine. Deux jours après, il arrivera à Nairobi (Kenya) pour assister à la séance de clôture de la première Assemblée des Nations unies pour l'environnement, l'organe directeur du Programme des Nations unies pour l'environnement qui constitue la plus haute plateforme mondiale pour la prise de décision en matière de politique environnementale.

**PRÉSIDENTIELLE EN MAURITANIE****Le président Aziz affirme ne pas craindre «une forte abstention»**

Le chef de l'Etat mauritanien sortant, Mohamed Ould Abdel Aziz, a affirmé hier en allant voter à la présidentielle qu'il ne craignait pas un fort taux d'abstention malgré l'appel de ses principaux opposants à boycotter le scrutin.

«Je ne crains pas une forte abstention, au vu de la campagne, au vu de l'engagement des Mauritaniens, de ceux qui ont manifesté leur intérêt pour les meetings que nous avons tenus», a déclaré M. Abdel Aziz à la presse après avoir voté à Nouakchott.

«Il y a eu une minorité de partis politiques qui a appelé au boycott. Leur appel n'a pas été suivi par les Mauritaniens qui ont voté aux législatives et municipales à près de 80%» en novembre et décembre 2013, a-t-il affirmé.

Il a accusé ceux qui appellent à boycotter l'élection de refuser «la transparence parce qu'ils savent que nous appliquons un système biométrique, que les élections sont



organisées par une commission électorale indépendante».

Selon lui, «la réalité est qu'ils sont certains de ne plus pouvoir obtenir le même résultat qu'ils avaient eu par le passé».

Le chef de l'Etat a dit qu'il espérait «vraiment» passer au premier tour. «En tous cas, l'affluence aux meetings que j'ai dirigés démontre», a-t-il assuré.

Les principaux opposants au président, rassemblés au sein du Forum national pour la démocratie et l'unité (FNDU, opposition radicale), ont appelé à boycotter le scrutin, d'après eux «une mascarade électorale» organisée de manière «unilatérale».

Le FNDU mise sur un fort taux d'abstention, qui sera, selon lui, le signe que son appel a été suivi et un désaveu du président sortant. Plus de 1,3 million d'inscrits sont appelés aux urnes pour choisir entre quatre candidats, dont le président Abdel Aziz, largement favori du scrutin.

## PAKISTAN

**Au moins 30 insurgés tués dans un nouveau raid aérien**

Des hélicoptères de combat pakistanais ont piégé des cibles dans le nord-ouest du pays hier, tuant au moins 30 insurgés, alors que le nombre de civils fuyant une offensive terrestre devrait dépasser les 200.000.

Selon un communiqué militaire, au moins 30 insurgés ont été tués au cours des frappes aériennes tot samedi dans la province du Khyber et la zone semi-autonome du Waziristan du Nord près de la frontière afghane, bastions des talibans pakistanais.

Près de 280 insurgés ont été tués depuis le début de l'opération, dimanche dernier, selon des sources sécuritaires pakistanaises.

L'offensive militaire a été lancée après une attaque sanglante sur l'aéroport de Karachi la semaine dernière, mettant fin à des mois d'efforts infructueux du gouvernement pour négocier un accord de paix avec le TTP, principal groupe rebelle du pays.

Les combats ont déclenché un exode massif des civils du Waziristan du Nord, à la fois dans les villes pakistaniennes de Bannu, Peshawar et Kohat, et à travers la frontière en Afghanistan.

On prévoit que le nombre de réfugiés augmentera à mesure que plus de 200.000 civils sont toujours coincés dans le Waziristan du Nord en raison d'un couvre-feu qui a été prolongé d'un jour après son expiration vendredi.

«Plus de 200.000 personnes sont toujours bloquées dans les zones tribales en raison du couvre-feu», a déclaré Arshad Khan, directeur de l'Autorité de gestion des sinistres pour les zones tribales.

«Des milliers de personnes sont encore sur les routes et nous faisons de notre mieux pour les aider», a-t-il dit.

**IMMIGRATION  
La Suisse tend vers un système strict de quotas**

Le gouvernement helvétique a annoncé vendredi son intention d'établir un système strict de quotas pour les immigrés, en application de «l'initiative» de la droite populaire approuvée par référendum le 9 février.

Le nouveau système devrait s'appliquer sur les courts séjours des étrangers, les frontaliers et les personnes qui veulent s'installer définitivement, précise-t-on auprès de l'exécutif.

La ministre suisse de la Justice, Simonetta Sommaruga, a indiqué que ces mesures seront prises conformément à l'article constitutionnel soumis au vote populaire en février par l'Union démocratique du centre (UDC, droite).

En outre, l'exécutif a affirmé que les cantons pourront prendre des mesures supplémentaires afin de protéger leur marché du travail en donnant la priorité au principe de préférence nationale.

**AFGHANISTAN-PAKISTAN  
Kaboul accueille plus de 6.000 réfugiés pakistanais**

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a révélé que 6.452 civils pakistanais ayant fui les affrontements dans la région du Nord-Waziristan ont trouvé refuge dans l'est de l'Afghanistan. «En Afghanistan, le HCR appuie les autorités dans la province de Khost à l'est du pays pour enregistrer et venir en aide aux personnes ayant fui l'offensive en cours de l'autre côté de la frontière. Cette offensive est menée par l'armée pakistanaise contre les talibans au Nord-Waziristan, dans les régions tribales du Pakistan», a fait savoir un porte-parole du HCR, Adrian Edwards, lors d'une conférence de presse à Genève. La plupart des réfugiés pakistanais sont arrivés dans les districts de Gurboz, Khost (Matun), Tanni, Nadir Shah Kot et Mando Zai dans la province de Khost. «Les nouveaux arrivants, des hommes, des femmes et des enfants, ont marché à travers la montagne pour passer la frontière avec l'Afghanistan en quête de sécurité. Pour le moment, ces personnes sont logées au sein de collectivités locales afghanes», a précisé M. Edwards.

## ONU-SYRIE

**Ban Ki-moon : «L'aide a du mal à atteindre 4,7 millions de personnes»**

**Le nombre de Syriens que les organisations humanitaires ont du mal à atteindre est passé de 3,5 à 4,7 millions, estime le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon dans un rapport.**

Dans son quatrième rapport sur le sujet transmis vendredi au Conseil de sécurité, M. Ban constate qu'il «n'y a eu aucune amélioration de l'accès humanitaire à toutes les personnes qui ont besoin de secours en Syrie, en particulier celles qui se trouvent dans des zones difficiles à atteindre».

«La situation humanitaire a encore empiré», souligne le rapport qui couvre la période du 20 mai au 17 juin. Il chiffre désormais à 10,8 millions au total le nombre de Syriens ayant besoin de secours, dont 6,4 millions de personnes dépla-

cées, soit une augmentation de 17% (ou 1,5 million) par rapport aux précédentes estimations.

«Le chiffre de 3,5 millions évoqué jusqu'à présent pour les personnes résidant dans des zones difficiles ou impossibles à atteindre pour les acteurs humanitaires a aussi augmenté, et se situe sans doute maintenant à 4,7 millions», écrit M. Ban.

M. Ban déplore que Damas refuse toujours de laisser les convois humanitaires passer par les frontières de la Syrie avec la Turquie, l'Irak ou la Jordanie, comme le lui demandait la résolution 2139 du Conseil adopté en février.

Constatant une nouvelle fois que cette résolution n'est pas respectée, il réitère sa demande au Conseil d'agir pour «sauver des vies et répondre aux besoins humanitaires

urgents, où qu'ils se manifestent». Le Conseil doit examiner ce rapport le 26 juin.

M. Ban souligne que la livraison de médicaments urgents «continue d'être entravée». Ces obstacles aboutissent à une «distribution très inégalitaire» entre zones gouvernementales et rebelles: les régions contrôlées par l'opposition n'ont reçu que 25 pour cent de l'aide médicale totale fournie pendant le premier trimestre de 2014.

Enfin le rapport estime que la récente percée en Irak des insurgés de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL) «devrait avoir un impact direct sur les gouvernorats de l'est de la Syrie, dont ceux de Deir Ezzor et Raqqqa, et pourrait renforcer la présence de groupes extrémistes dans les régions de Syrie tenues par l'EIIL».

## IRAK

**17 morts dans des affrontements entre groupes insurges**

Des combats entre groupes d'insurgés ont fait 17 morts dans la province irakienne de Kirkouk, a indiqué hier un responsable de sécurité et des témoins.

Les heurts ont éclaté vendredi soir entre des hommes de l'Etat islamique en Irak et au Levant

(EIIL) et de l'Armée des adeptes de Nakshabandia (JRTN) à Hawija, dans la province de Kirkouk. Plusieurs zones de cette province au nord de Bagdad sont tombées aux mains des insurgés qui ont lancé il y a plus de 10 jours une vaste offensive avec pour

but de «marcher sur Bagdad», selon un dirigeant de l'EIIL.

Selon des témoins, les deux groupes se sont affrontés pour savoir qui mettrait la main sur les citernes pétrolières, nombreuses dans cette région du pays. Ces heurts pour-

raient être les premiers signes d'un effritement de la coalition insurée, composée de multiples groupes, notamment d'anciens officiers de l'armée de Saddam Hussein, des groupes salafites et des éléments tribaux.

## PALESTINE

**380 Palestiniens arrêtés par Israël depuis le 12 juin**

L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a indiqué hier que 380 Palestiniens avaient été arrêtés depuis le 12 juin dans le cadre d'une opération israélienne lancée après l'enlèvement de trois jeunes Israéliens en Cisjordanie occupée.

L'OLP fait état d'une cinquantaine d'anciens prisonniers placés à nouveau en détention administrative par l'occupation israélienne et a affirmé dans un communiqué que «380 Palestiniens avaient été arrêtés depuis le 12 juin», selon un nouveau bilan.

Un précédent bilan donné par une source israélienne a fait état de 330 Palestiniens interpellés en neuf jours.

Par ailleurs, le représentant palestinien à l'ONU, Riyad Mansour, a demandé l'intervention de la communauté internationale pour protéger la population civile palestinienne victime d'une «punition collective».

«Nous pressons la communauté internationale d'intervenir pour mettre fin à l'agression israélienne car cette dangereuse escalade pourrait avoir des conséquences dramatiques pour toute la région», a écrit vendredi le diplomate dans une lettre adressée au Conseil de sécurité des Nations unies visant également à alerter l'institution sur la situation des prisonniers palestiniens en grève de la faim depuis déjà 60 jours dans les prisons israéliennes.

**SUÈDE****Le fondateur de WikiLeaks Julian Assange craint d'être extradé aux Etats-Unis**

Le fondateur de WikiLeaks, Julian Assange, a exprimé ses craintes d'être livré aux Etats-Unis au cas où il se rendrait en Suède pour répondre aux accusations de justice. L'Australien, qui se trouve depuis deux ans à Londres à l'ambassade d'Equateur, est accusé d'agressions sexuelles sur deux femmes suédoises. Le fondateur de WikiLeaks craint qu'il ne soit interrogé par la police suédoise puis remis aux autorités américaines,

même si la loi suédoise interdit les extraditions motivées par des considérations politiques.

En 2001, deux citoyens égyptiens avaient été remis par la Suède à des agents américains qui les ont extradés en Egypte.

Le gouvernement suédois a admis par la suite son erreur et décidé de leur verser une grosse somme d'argent comme compensation.



## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:05 Jeunesse : Franklin  
06:15 Jeunesse : Franklin  
06:30 Jeunesse : Franklin  
06:45 Jeunesse : TFou  
08:25 Culture Infos : Météo  
08:30 Culture Infos : Télésurf  
09:20 Culture Infos : Météo  
09:25 Série TV : Petits secrets entre voisins  
09:55 Série TV : Petits secrets entre voisins  
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins  
10:55 Série TV : Une histoire, une urgence  
11:20 Série TV : Une histoire, une urgence  
11:55 Petits plats en équilibre  
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi  
12:50 Sport : L'affiche du jour  
13:00 Culture Infos : Journal  
13:35 Petits plats en équilibre  
13:40 Sport : Le journal de la Coupe du monde 2014  
13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve  
13:48 Culture Infos : Météo  
13:50 Culture Infos : Trafic info  
13:55 Série TV : Les feux de l'amour  
15:20 Divertissement : Grossesse en danger  
15:20 Les experts  
16:10 Tous ensemble  
17:00 Sept à huit  
18:45 Le journal de la Coupe du monde 2014  
18:50 Toi toi mon tout  
18:55 Météo  
19:00 Journal  
19:35 Du côté de chez vous  
19:40 Là où je t'emmènerai  
19:45 Météo  
19:55 Le Marquis  
21:45 Esprits criminels  
22:30 Esprits criminels

**2**

06:25 Culture Infos : Pointe route  
06:30 Culture Infos : Journal  
06:35 Culture Infos : Télématin  
06:57 Culture Infos : Météo 2  
07:00 Culture Infos : Journal  
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
08:00 Culture Infos : Journal  
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
09:03 Culture Infos : Pointe route  
09:05 Divertissement : Dans quelle éta-gère  
09:10 Série TV : Des jours et des vies  
09:35 Série TV : Amour, gloire et beauté  
10:00 Culture Infos : C'est au programme  
10:55 Culture Infos : Météo outremer  
11:00 Divertissement : Motus  
11:30 Divertissement : Les Z'amours  
12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Culture Infos : Météo 2  
13:00 Culture Infos : Journal  
13:30 Culture Infos : Météo 2  
13:52 Culture Infos : Pointe route  
13:55 Culture Infos : Consomag  
14:00 Culture Infos : Toute une histoire  
15:50 Culture Infos : Comment ça va bien !  
17:05 Culture Infos : Dans la peau d'un chef  
17:55 Culture Infos : Pointe route  
17:50 Vivement dimanche prochain  
18:55 Météo 2  
19:00 Journal  
19:30 20h30 le dimanche  
19:40 Culture Infos : D'art d'art  
19:41 Les Français à vélo  
19:45 Météo 2  
19:50 Tellement proches  
21:30 Faites entrer l'accusé  
22:40 Météo 2  
22:45 Histoires courtes

**3**

06:00 Culture Infos : EuroNews  
06:45 Jeunesse : Ludo  
06:47 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis  
07:14 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis  
07:43 Jeunesse : Tom et Jerry Tales  
07:50 Jeunesse : Tom et Jerry Tales  
07:56 Jeunesse : Tom et Jerry Tales  
08:03 Jeunesse : Tom et Jerry Tales  
08:15 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
08:21 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion

08:27 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
08:35 Série TV : La chouette & Cie  
08:50 Culture Infos : Des histoires et des vies (1ère partie)  
09:50 Culture Infos : Des histoires et des vies (2e partie)  
10:45 Culture Infos : Consomag  
10:50 Culture Infos : Midi en France  
11:55 Culture Infos : Météo  
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional  
12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national  
12:55 Culture Infos : Météo à la carte  
13:50 Série TV : Un cas pour deux  
14:55 Série TV : Un cas pour deux  
16:05 Les chansons d'abord  
16:55 Questions pour un super champion  
17:45 Ma maison s'agrandit  
18:00 19/20 : Journal régional  
18:30 19/20 : Journal national  
18:58 Météo  
19:00 Tout le sport  
19:15 Zorro  
19:40 Météo des plages  
19:45 Le 5e commandement  
20:30 Le 5e commandement  
21:10 Le 5e commandement  
21:55 Le 5e commandement  
22:40 Culture Infos : Météo

**CANAL+**

06:50 Divertissement : Zapping  
06:55 Divertissement : Le Before du grand journal  
07:28 Culture Infos : La météo  
07:30 Divertissement : Le petit journal  
08:00 Divertissement : Les Guignols de l'info  
08:08 Culture Infos : La météo  
08:10 Série TV : Les Simpson  
08:35 Cinéma : Quartet  
10:10 Culture Infos : L'effet papillon  
10:40 Cinéma : The Big Year  
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition  
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie  
14:00 Cinéma : Pacific Rim  
16:10 Divertissement : Made in Groland  
16:55 Les nouveaux explorateurs  
17:05 Vikings  
17:55 Vikings  
18:45 Duel sans merci au pays des flingues  
19:10 La semaine du zapping  
19:35 Le JT  
19:50 Formula One, le magazine de la F1  
20:53 A propos du film  
20:55 Le grand méchant loup  
22:40 Cinéma : Piégée

**M**

06:00 Divertissement : M6 Music  
06:10 Culture Infos : Météo  
06:15 Série TV : Le Petit Spirou  
06:20 Série TV : Le Petit Spirou  
06:25 Série TV : Le Petit Spirou  
06:35 Série TV : Les p'tits diables  
06:45 Série TV : Les p'tits diables  
07:05 Jeunesse : La maison de Mickey  
07:20 Jeunesse : Princesse Sofia  
07:45 Série TV : Docteur La Peluche  
08:20 Série TV : Martine  
08:30 Série TV : Martine  
08:40 Culture Infos : Météo  
08:45 Culture Infos : M6 boutique  
09:45 Culture Infos : Météo  
09:50 Série TV : La petite maison dans la prairie  
10:50 Divertissement : Les reines du shopping  
11:45 Divertissement : Les reines du shopping  
12:40 Culture Infos : Météo  
12:45 Culture Infos : Le 12/45  
13:05 Série TV : Scènes de ménages  
13:40 Culture Infos : Météo  
13:45 Divertissement : Rien ne sort de courir  
14:00 Recherche appartement ou maison  
15:10: D&CO  
16:20 66 minutes  
17:40 66 minutes : grand format  
18:40 Météo  
18:45 Le 14/45  
19:05 E-M6  
19:40 Sport 6  
19:50 Capital  
22:00 Culture Infos : Enquête exclusive

## La sélection

19h55

## Le Marquis



Un braqueur de haut vol, Quentin Tasseau, fait évader un prisonnier, le Marquis, un véritable géant du casse dont personne n'a jamais vu le visage.

Tasseau a besoin des talents du gangster pour mener à bien une opération délicate où énormément d'argent est en jeu. Le Marquis en question est en réalité un VRP en systèmes d'alarme qui purgeait une peine de six mois de prison pour des faits sans réelle gravité. Afin de faciliter son séjour dans le dur monde carcéral, Thomas avait eu l'idée de se faire passer pour cette figure légendaire. A quelques jours de sa libération, l'usurpateur se retrouve à Manille, entouré de gangsters tous plus dangereux les uns que les autres...

**2**

19h45

## Tellement proches

Quand Alain a épousé Nathalie, il ne savait pas qu'il épouserait aussi sa famille. Ce samedi, comme toutes les semaines, ils sont invités à dîner chez son beau-frère, Jean-Pierre, à Crêteil. Mais ce soir, plus que d'habitude, Alain est à bloc. Il en a marre, marre de se planter à chaque fois sur le chemin pour aller à Crêteil, marre de se taper les petits conseils de vie de Jean-Pierre et de sa femme Catherine qui élève ses enfants comme des chevaux, marre d'attendre d'arriver l'estomac vide en regardant les spectacles soporifiques de leur fille Gaëlle, marre de regarder pour la énième fois la vidéo de leur mariage, marre aussi de son autre belle-sœur Roxane, qui, affolée par son horloge biologique, a jeté son dévolu sur Bruno, jeune interne en médecine qui se demande un peu comment il a atterri à ce dîner.

**3**

19h14

## Le 5e commandement (Série TV)



## Un monde à part Saison 3 - Episode 2 sur 4

Assisté de Marie Blank, Simon Castell tente d'élucider les circonstances du décès d'un jeune amish, retrouvé mort dans une église catholique.

## Le 5e commandement : Le secret des catacombes Saison 3 - Episode 3 sur 4

Une universitaire est retrouvée morte. Elle tentait de mettre la main sur l'évangile selon Marie-Madeleine. Sa découverte aurait-elle causé du tort à l'Eglise ?

## Le 5e commandement : Le feu du ciel Saison 3 - Episode 4 sur 4

Marie et le père Castell tentent de découvrir l'auteur d'une lettre de menace adressée au Vatican. L'homme pourrait être à l'origine de l'incendie d'une église.

**CANAL+**

19h55

## Le Grand Méchant Loup

Tranquille installés à Versailles, Henri, Philippe et Louis ont tout pour être heureux. Père de famille épauillés, ces trois frères ont réussi à conjuguer vie personnelle et vie professionnelle. Lorsque leur mère est hospitalisée, ils réalisent à quel point le temps passe vite. Philippe se demande alors ce que signifie d'être pleinement vivant. Lorsqu'il fait la connaissance de la jeune Natacha, c'est le coup de foudre. Bientôt, son couple vacille. Henri lui révèle alors qu'il a lui aussi une aventure avec une femme qu'il a rencontré à son club de judo. Quelque peu agacé par les frasques de ces deux frères, Louis fait à son tour la connaissance d'une pétulante célibataire...

**M**

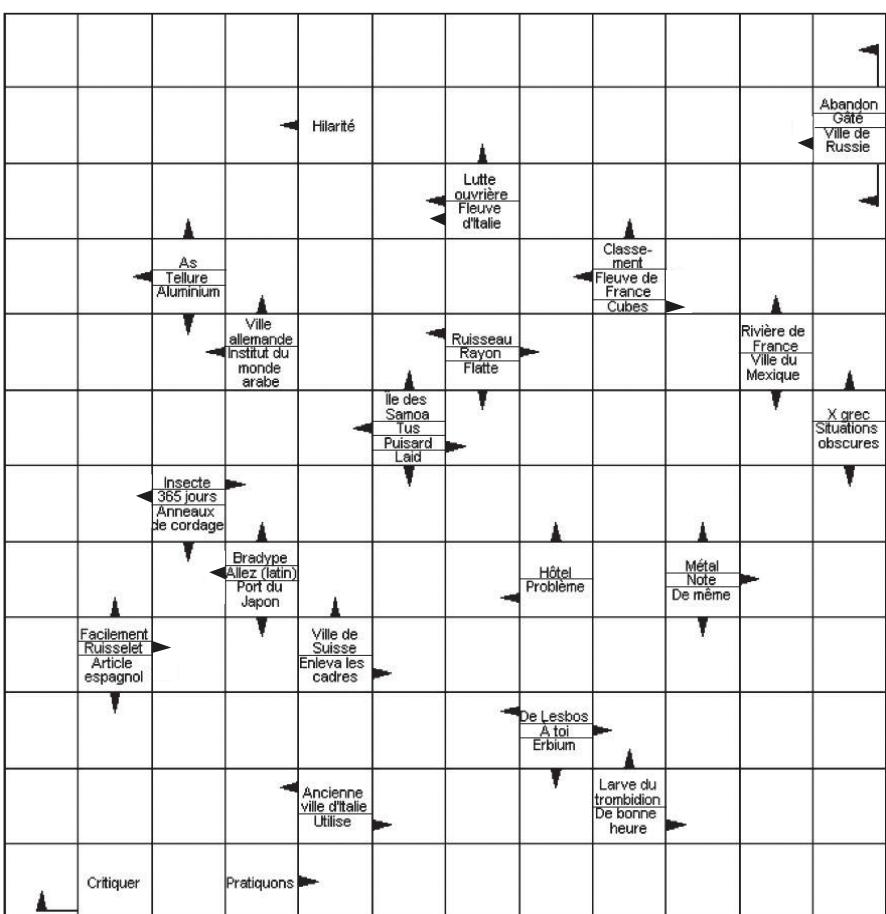
19h50

## Capital



Les secrets du rosé premier prix. Frais et festif, ce vin a aussi le mérite d'être bon marché. Son succès tient aussi à celui du cubi nouvelle génération • Le nouvel engouement pour la location de vacances. Portrait de Christian Miquel, pionnier dans la location de maisons sur minitel dans les années 1980 et désormais sur Internet • Vols low-cost : Air France contre-attaque ! Avec sa filiale, la compagnie applique à la lettre les règles du low-cost • Ventes de fruits en bord de route : le bonheur ou l'arnaque ? Ces stands installés au bord de la chaussée dans le sud de la France proposent des fruits de saison et goûteux à petit prix. Producteurs locaux et opportunistes se partagent le marché.

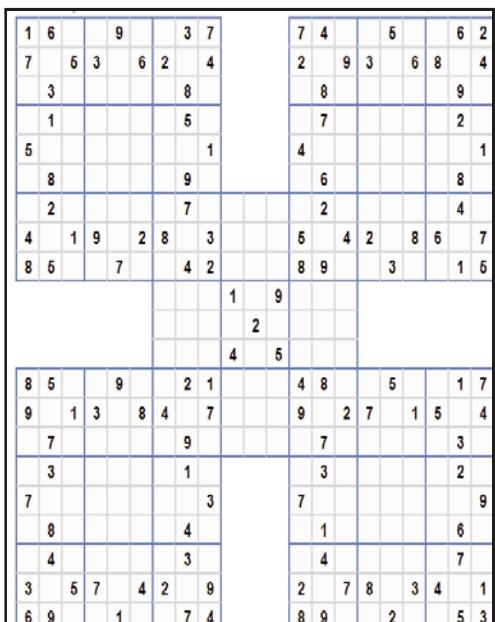
## Mots fléchés n°634



## Samouraï-Sudoku n°634

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

**Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.**



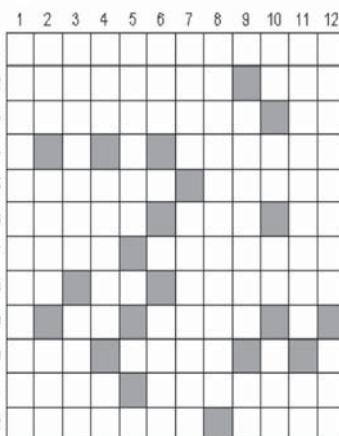
## Mots croisés n°634

## ► Horizontalement:

- 1.Pique-niquer
- 2.Machine - Hardi
- 3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
- 4.Eclore
- 5.Halte - Pleurer
- 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immunodeficiency Virus - Note
- 7.Boîte - Harem
- 8.Cale en forme de V - Or - Ruinés
- 9.En les - Met qqch en mouvement
- 10.Garçon d'écurie - Durillons\*
- 11.Ile allongée près de Venise - Pierre
- 12.Relatif au palais de l'Elysée - Dirige

## ► Verticalement:

- 1.Ch.-l. de c. des Yvelines
- 2.Petite pomme - FI - d'Espagne - Plante potagère à bulbe
- 3.Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
- 4.Circonstance - Hassards - Osmium
- 5.Sarcasme
- 6.Chlorure de sodium - Enfant
- 7.Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
- 8.Oléiférante
- 9.Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
- 10.Drame japonais - Thulium - Cadmium - Atoll
- 11.Fleuriste - Pronom indéfini
- 12.Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé



## 7 erreurs



## Proverbes

Offrez aux rassasiés de manger davantage.  
Proverbe algérien

Ton secret est ton sang ; si tu le laisses s'échapper, tu mourras.

Proverbe berbère

Tout le bonheur du monde est sur le dos d'un cheval.

Proverbe arabe

La fourmi elle-même a sa colère

Proverbe français

## C'est arrivé un 22 Juin

1940 : signature de l'armistice entre la France et l'Allemagne.

1941 : début de l'opération Barbarossa.

1942 : institution et annonce par Pierre Laval de la Relève, consistant à libérer un prisonnier de guerre pour trois départs en Allemagne de travailleurs libres.

1948 : résolution n° 52 du Conseil de sécurité des Nations unies relative au contrôle international de l'énergie atomique.

1950 : entrée en vigueur du Population Registration Act, littéralement «Loi de classification de la population», l'une des premières et principales lois d'apartheid en Afrique du Sud.

## Célébrations :

- Colombie : Día del Abogado, Journée de l'avocat.
- Croatie : Journée de lutte antifasciste.
- France : Journée nationale de la réflexion sur le don d'organes et la greffe.
- Salvador : Día del Maestro, Journée du professeur.

## MOBILIS-LIGUE 1 - USM ALGER L'Espérance Tunis aurait renoncé à bloquer le transfert de Belaïli

L'Espérance Sportive de Tunis semble s'être résignée à laisser son attaquant Youssef Belaïli rejoindre l'USM Alger, après avoir menacé de saisir la Fifa pour le bloquer, selon le tableau des arrivées et départs, publié hier par le site officiel du club tunisien.

Le club tunisien, pour la première fois depuis le début de la polémique entre le joueur et la direction de l'EST concernant la durée du contrat qui les lie, a placé Belaïli dans la case des «éléments partants». Cela confirme que le club «Sang et Or» ne considère plus l'ex-attaquant du MC Oran comme faisant partie de son effectif pour la saison à venir, et qu'il s'est enfin résigné à le voir rejoindre l'USM Alger, club avec lequel il vient de signer un contrat de deux ans.



L'EST avait annoncé, dès l'hiver dernier, que Belaïli était lié jusqu'en 2015, car ayant signé pour trois ans à son arrivée en 2012. Chose qu'a réfutée le joueur qui a affirmé n'avoir signé que pour deux ans, se considérant libre de tout engagement dès cet été.

Un conflit qui s'est amplifié avec le temps, poussant Belaïli à boucler l'EST pendant plusieurs semaines avant de s'engager avec l'USMA, sans l'aval de son ancien employeur. Ce dernier avait menacé de porter l'affaire devant

la Fifa, pour faire opposition à ce transfert.

C'est d'ailleurs l'impassé vers laquelle semblaient se diriger les deux parties, jusqu'à samedi dernier, où le site officiel de l'EST a placé Belaïli dans le tableau des joueurs partants, façon de montrer que le club n'a plus l'intention de le retenir contre son gré.

Un revirement qui s'explique peut-être par le recent recrutement de l'attaquant Moussa Marega, un jeune Franco-Malien de 23 ans, qui évolue pratiquement dans le même registre que Belaïli.

D'autre part, le site officiel du club tunisien a annoncé que les joueurs Hocine Ragued, Mohamed Benmansour et Sameh Derbali ont prolongé leurs contrats respectifs : jusqu'en 2016 pour le 1er cité, et 2017 pour les deux autres.

## MOBILIS-LIGUE 1 (PRÉPARATION) L'USM Alger en Turquie du 9 au 21 juillet

La direction de l'USM Alger a tranché finalement en faveur de la Turquie pour y effectuer son stage de préparation d'intersaison, après avoir évoqué plusieurs autres pistes, comme la Tunisie et la France, a révélé vendredi une source proche du club algérien.

Les Rouge et Noir séjournent dans la région de Bostanci, située dans la partie asiatique d'Istanbul, où ils seront en regroupement à l'hôtel Green Park, du 9 au 21 juillet prochain. Les entraînements s'effectuent au stade Hasan-Polat de



## SÉRIE «A» - INTER MILAN Belfodil cédé au FC Parme

L'attaquant international algérien de l'Inter Milan (Série A), Ishak Belfodil, devrait quitter les «Nerazzurri» pour rejoindre le FC Parme, qui sera donc son nouveau club employeur pour la saison 2014-2015, a annoncé hier la presse italienne. Jusque là, le joueur appartenait en co-propriété

aux deux formations, mais l'Inter Milan a finalement décidé de se désister de sa part, cédant ainsi Belfodil à 100% au profit du club parmesan. Cette transaction, selon la presse locale n'a pas été sans contrepartie, puisque les joueurs Lorenzo Crisetig et Yao Guy Eloge ont été inclus dans



**Mots Croisés N°633**

DAMASQUINAGE  
ECUMEUX■AMES  
STEATOMES■NS  
HI■R■IAXARTE  
OFFRE■LARCIN  
U■RETS■CD■L■  
LIAS■ESTELLE  
ILI■FRAISIER  
E■CREDIT■ESE  
REHE■ETUDES■  
EDENTA■DOSER  
SE■EMULES■SA

**Mots Fléchés N°633**

PUTREFACTION  
REVERIE■ASIE  
ALAVA■RARES■  
TE■EIDERS■EU  
I■ALLONGERAS  
CRUEL■TES■UN  
INGRES■N■O■E  
E■M■RENTABLE  
NIEE■PI■ISO■  
NONCHALANCES  
ENTRER■YEUSE  
S■EUPEN■ERSE

## OLYMPIQUE DE MARSEILLE Kadir et Raspentino sur la liste des joueurs à libérer

Les internationaux algériens de l'Olympique de Marseille, Fouad Kadir et Florian Raspentino, ont été interdits d'entraînement vendredi, lors de la séance de reprise, au même titre Modou Sougou, Rod Fanni et Saber Khalifa qui, comme eux, figurent sur la liste des joueurs à libérer, a annoncé le site officiel du club.

Le nouvel entraîneur du club phocéen, Marcelo Bielsa, aurait expliqué à ses employeurs que les éléments suscités n'entrent plus dans ses choix, faisant que le mieux pour eux, serait de partir vers un autre club, au sein duquel ils auront peut-être plus de chances de jouer.

A noter que cette séance de reprise, effectuée à La Commanderie, a été marquée par l'absence du coach Marcelo Bielsa, ainsi que les «mondialistes», qui se trouvent actuellement au Brésil. Le gardien Steve Mandanda, blessé aux cervicales, était présent sur les lieux, mais il a suivi l'entraînement en spectateur.

## Lancement des travaux de réalisation de la base nautique de Djorf Ettorba à Béchar

Les travaux de réalisation d'une base nautique au barrage de Djorf Ettorba viennent d'être lancés, après trois ans de retard, a-t-on appris hier auprès de la direction locale du secteur de la jeunesse et des sports à Béchar.

Ce retard est imputé essentiellement aux opérations de choix de terrain apte à l'implantation de ce genre de projets sportifs et de loisirs, a-t-on précisé. Actuellement, une entreprise locale est sur les lieux choisis pour la localisation de cette base nautique, dont l'inscription vise à développer les sports nautiques et de la pratique sportive de la voile, et à offrir une aire de repos et de loisirs aux jeunes et aux habitants de Béchar, Kenadza et Meridja, communes limitrophes du barrage, a-t-on expliqué.

En plus de son caractère sportif, cette nouvelle structure, dont le coût de travaux et d'équipement sont de plus de 200 millions DA, constituera, dans les deux prochaines années, un autre moyen de développement et de promotion des activités touristiques dans la région, a-t-on ajouté. Située au barrage de Djorf Ettorba, d'une superficie globale de 21.500 km<sup>2</sup>, dont 94 km<sup>2</sup> constituent son lac, cette base nautique constituera un moyen de promotion des différentes disciplines sportives aquatiques, et pourra être utilisée comme camp d'entraînement des équipes nationales appelées à prendre part aux compétitions internationales de sports aquatiques dans des eaux continentales, a-t-on fait savoir.

APS

**Sudoku n°633**

2	6	7	5	9	3	4	1	8
5	9	8	1	4	2	6	7	3
3	4	1	8	6	7	5	2	9
1	5	4	7	2	9	3	6	8
6	7	9	3	8	1	2	5	4
8	3	2	4	5	6	7	9	1
7	8	3	2	1	4	9	6	5
9	2	5	6	3	8	1	7	4
4	1	6	9	7	5	3	2	8

3	7	4	5	6	1	2	8	9
8	2	6	4	9	3	1	7	5
1	9	5	2	8	7	3	6	4
6	4	3	9	7	2	6	1	8
9	6	7	8	1	4	5	2	3
2	8	1	3	5	6	9	4	7
7	1	8	6	3	2	4	5	9
6	3	2	7	4	9	8	6	1
4	2	1	6	5	8	3	9	7

6	3	9	2	4	7	5	8	1
6	7	8	9	3	1	2	6	4
4	2	1	6	5	8	3	9	7



**ALGÉRIE - CORÉE DU SUD**  
CE SOIR À PARTIR DE 20 HEURES À PORTO ALEGRE



# Le match du rachat pour les Verts

Said Ben

Tous les Algériens attendent de la sélection nationale un rachat ce soir à partir de 20 heures au stade de Porto Alegre face à la Corée du Sud après sa défaite amère lors du premier match de ce groupe « H » face à la Belgique (2-1) mardi dernier. L'arbitre colombien Wilmar Roldan a été désigné pour diriger ce match. Il sera assisté par l'Equatorien Christian Lescano et le Mexicain Eduardo Diaz.

D'ailleurs, les Verts n'ont qu'une seule alternative ce soir face aux Sud-Coréens s'ils veulent vraiment poursuivre leur quête d'un des deux tickets qualificatifs au deuxième tour de ce Mondial brésilien, la victoire.

En effet après leur défaite contre les Belges et le nul entre la Corée du Sud et la Russie lors de la première journée, les Verts se trouvent à la dernière place de ce groupe « H » alors que la Belgique est leader avec trois points suivie directement par la Russie et la Corée du Sud avec un point chacune. Donc une défaite des



Vert ou un nul serait synonyme d'une élimination prémature des Verts dans ce Mondial. Dans un tel cas, ce serait fatal aussi bien pour la sélection algérienne que pour le coach Vahid Halilhodzic. Ayant mené les Verts pour la quatrième fois de leur histoire à la Coupe du monde, coach Vahid aura pu rentrer dans les annales du football national, en décrochant une victoire face aux Belges qui tendait pourtant les bras aux Algériens, avant que les coéquipiers de Bougherra n'abdoient en seconde période, laissant l'opportunité aux "Diables rouges" de faire la différence, à vingt minutes de la fin du match. Ainsi

coach Vahid est bel et bien à la recherche de son "exploit", lui qui prend part à son premier mondial, en tant que sélectionneur, lui qui avait été évincé de son poste de coach de la Côte d'Ivoire à la veille du Mondial 2010 en Afrique du Sud. Il aura à cœur de rectifier le tir et ruminer sa déception ainsi que celle de tous les Algériens, à commencer par le match de ce soir face à la Corée du Sud, prévu au stade de Porto Alegre. Si, par contre, les Verts perdent ou font match nul, ils seront éliminés avant de disputer leur dernier match contre la Russie. Ce qui serait donc « historique » puisque jamais les Verts n'ont été éliminés dans un Mondial dès le deuxième match. Lourde responsabilité donc et du coach Halilhodzic et pour les joueurs. Ces derniers sont unanimes à déclarer faire tout leur possible pour gagner ce match et redonner le sourire aux Algériens.

## Brahimi : «Pour nous, c'est déjà la finale»

Le milieu de terrain de l'équipe algérienne de football, Yacine Brahimi, a qualifié de «finale» le match face à la Corée du Sud, prévu ce jour au stade Beira-Rio de Porto Alegre (21h00, heure algérienne), dans le cadre de la 2<sup>e</sup> journée (Gr H) de la Coupe du monde 2014 au Brésil.

«Après la frustration née de la défaite face à la Belgique, nous nous sommes remis au travail pour préparer ce match face à la Corée du Sud que nous considérons comme une véritable finale. Nous allons tout donner pour gagner cette rencontre et éviter une sortie prémature de la compétition», a indiqué le joueur du FC Grenade (Liga espagnole). Pour ses débuts dans ce tournoi, l'Algérie s'est inclinée face aux Belges (2-1), alors que la Corée du Sud a fait match nul devant la Russie (1-1).

«Face à la Belgique, tout s'est bien passé pour nous jusqu'à la 70<sup>e</sup> minute. En face il y avait la Belgique, une équipe qui peut faire la différence à n'importe quel moment. Je pense qu'il nous a manqué un peu de concentration pour réaliser quelque chose», a-t-il ajouté. Pour Brahimi, l'équipe nationale sera appelée à redresser la situation à son avantage en visant la victoire face au représentant asiatique. «Le résultat de la Corée du Sud face à la Russie nous a favorisés en quelque sorte. Si nous parvenons à créer l'exploit et battre cette équipe sud-coréenne, nous aurons toutes nos chances de passer au deuxième tour, en attendant le dernier match. Ce qui est important, c'est que nous avons encore notre destin entre nos mains», a-t-il souligné. Annoncé dans le onze entrant face à la Corée, Brahimi, qui sera l'un des cinq changements que compte apporter le sélectionneur Vahid Halilhodzic à sa composante, s'est dit «prêt et déterminé» pour ce match. «Je suis entraîné de travailler tous les jours pour être prêt dans le cas où le sélectionneur ferait appel à mes services. Je me sens prêt et déterminé à tenir ma place et mouiller le maillot», a-t-il conclu. Brahimi, considéré comme l'un des meilleurs dribbleurs en Europe, selon les statistiques, sera chargé du rôle d'animateur du jeu, une mission qu'il avait accomplie brillamment lors de ses précédentes sorties. Dans l'autre match du groupe H, la Belgique affrontera la Russie au stade mythique de Maracana, à Rio de Janeiro (19h00 locale).

APS

Le milieu de terrain Saphir Taïder estime que «pour battre la Corée, il faut être solidaires comme de vrais frères». Et de conclure que «représenter notre pays de la meilleure des façons est la chose qu'il faut se mettre dans la tête». D'ailleurs l'ex-coach des Verts, le Belge Georges Leekens, vainqueur avec les "Aigles de Carthage" contre les Sud-Coréens en amical il y a quelques semaines (1-0 à Séoul), met l'accent sur la «très prenable» défense coréenne, une donne qui devrait être bien exploitée par l'attaque algérienne. Le technicien belge, qui s'exprime au micro de la

Chaine III de la Radio algérienne, a précisé qu'il n'y a pas que la défense qui constitue la pointe faible dans cette équipe coréenne, mais aussi son gardien de but dont le niveau n'est pas vraiment fameux». Par contre, il a prévenu contre le secteur offensif du représentant d'Asie, qui dispose, à ses yeux, "de bonnes individualités", appelant au passage les joueurs algériens à oublier leur première défaite, et jeter toutes leurs forces sur ce deuxième match. Le capitaine de cette équipe sud-coréenne, Koo Ja-Chol a indiqué que le match contre l'Algérie est capital et que la victoire est indispensable pour passer en 8e de finale du Mondial. «Nous devons vaincre pour passer en huitièmes», déclare le milieu de terrain sud-coréen avant d'ajouter que «nous allons nous concentrer et faire tout ce qu'il faut pour gagner cette rencontre». C'est dire que le match est bel et bien engagé et il ne reste, désormais plus que les réactions des joueurs sur le terrain pour voir à qui sourira la fin de la rencontre... S.B.

## Le point du groupe « H » avant les matchs d'aujourd'hui

### Déjà joués :

Belgique - Algérie	2-1
Russie - Corée du Sud	1-1
<b>Classement:</b>	
1. Belgique	3 1 1 0 0 2 1 1
2. Corée du Sud	1 1 0 1 0 1 1 0
. Russie	1 1 0 1 0 1 1 0

**Resté à jouer :** 21h00! Corée du Sud - Belgique  
**Aujourd'hui :** 21h00: Algérie - Russie

17h00: Belgique - Russie  
20h00: Corée du Sud - Algérie

**Ndlr:** Les deux premiers sont qualifiés pour les huitièmes de finale.

### Jeudi 26 juin :

## EN DIRECT DE PORTO ALEGRE...

Echos de la ville Porto Alegre, qui abritera ce jour le match Algérie-Corée du Sud (16h00 locales/20h00 algériennes), comptant pour la deuxième journée (Gr H) de la Coupe du monde 2014 au Brésil:

- FROID : La température à Porto Alegre, située au Sud du Brésil à 1130 km de Sorocaba, a frôlé les 5 degrés en cette matinée du 21 juin avec du brouillard très dense. Contrairement à Sorocaba et Belo Horizonte, qui a abrité le premier match de l'Algérie face à la Belgique, où il faisait assez beau, la température a sensiblement baissé pour laisser place à un froid glacial, qui a contraint les supporters algériens et les journalistes à mettre leurs vestes.

- DECEPTION : Une soixantaine de supporters algériens rencontrés à Porto Alegre, ont exprimé leur déception des conditions d'hébergement. Logés dans un hôtel qui n'a pas été à leur goût, ces supporters ont dû passer une partie de la nuit dans le bus qui les a amenés.

- PROXIMITE : Il est plus facile de se déplacer dans la ville de Porto Alegre qu'à Belo Horizonte. On descend tout droit de l'aéroport au centre ville, à peine 5 km, et pareil pour rejoindre le stade Beira-Rio qui accueillera aujourd'hui la rencontre.

- GREMIO : Le club mythique de Gremio, est considéré comme la locomotive des équipes à Porto Alegre. Cette formation, fondée en 1903, et qui a remporté deux titres de champion du Brésil (1981, 1996), a formé des joueurs de renom à l'image de Ronald

dinho, Jardel, ou bien l'actuel défenseur de l'AS Rome, Michel Bastos.

- SUD-COREENS : les premiers supporters sud-coréens qui se sont déplacés à Porto Alegre pour soutenir les "Guerriers Taeguk" face à l'Algérie, ont été aperçus dans la ville, après un séjour à Cuiaba, où ils ont assisté au match Corée du Sud-Russie. Ils seront 1000 à 2000 fans aujourd'hui au stade de Beira-Rio.

- CONFERENCE DE PRESSE : Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Vahid Halilhodzic, a animé chier en fin de journée à partir de 18h30 (heure locale), un point de presse au stade de Beira-Rio à la veille du match. Ce choix d'horaire a été longuement contesté par la presse algérienne, par rapport au décalage horaire, où il sera 22h30 à Alger. De son côté, le coach sud-coréen, Hong Myung-bo, était au rendez-vous avec la presse à partir de 14h30 locale (18h30 algériennes).

- GUERRIERS TAEKUG : La sélection sud-coréenne, à l'instar de son homologue algérienne, a rejoint Porto Alegre vendredi. Les coéquipiers Lee Chung-yong sont logés dans un établissement haut standing situé au centre ville.

**ALLEMAGNE :**  
Hummels,  
jouera, jouera  
pas ?



A quelques heures de son deuxième match de poule face au Ghana, l'Allemagne se présente avec une seule incertitude : la présence ou non de Mats Hummels sur le terrain. Véritable base de la défense allemande, Mats Hummels est encore incertain pour jouer face au Ghana, ce samedi soir à Fortaleza. Touché à une cuisse face au Portugal, le défenseur du Borussia Dortmund, a repris l'entraînement collectif vendredi. Mais selon Joachim Löw, le défenseur allemand n'est pas encore à 100% et sa titularisation ne se décidera seulement que quelques heures avant le match. Pour le remplacer, le sélectionneur de la Mannschaft a l'embarras du choix. Entré à la place d'Hummels, Shkodan Mustafi pourrait, une nouvelle fois, jouer les pompiers de service. Enfin, une charnière Mertesacker-J. Boateng est également envisageable.



**BENZEMA :**  
«Je suis très  
content  
et très fier»



## Xabi Alonso met fin à sa carrière internationale



Auteur d'une Coupe du Monde médiocre avec l'Espagne, Xabi Alonso, le milieu de terrain du Real Madrid, a décidé de mettre un terme à sa carrière internationale. La fin d'une époque pour la Roja. Éliminée de la Coupe du Monde dès le premier tour, l'Espagne tourne une page de son histoire. Et certains joueurs cadres avec. Si Iker Casillas n'a pas encore officiellement annoncé sa retraite internationale, Xabi Alonso l'a devancé. Le milieu de terrain du Real Madrid a pris sa décision et en a fait part à la presse : il renonce.

### Une 114<sup>e</sup> sélection contre l'Australie ?

Après une Coupe du Monde totalement ratée, autant sur le plan personnel que collectif, le milieu de terrain de 33 ans met donc un terme à sa grande carrière internationale. L'ancien joueur de Liverpool, qui compte 113 sélections, a expliqué avoir besoin de souffler. Le milieu de terrain espagnol pourra désormais se concentrer pleinement sur son club, le Real Madrid. Xabi Alonso disputera donc son dernier match avec l'Espagne face à l'Australie, lundi.

## L'Equateur entretient le suspense en battant le Honduras

Emmené une fois de plus par un Enner Valencia des grands soirs et, auteur vendredi d'un doublé, l'Equateur a entretenu le suspense dans le groupe E avant de défaire l'équipe de France au dernier match.

### Le debrief

Comme on pouvait le prévoir

au vu des premiers matchs des deux équipes, l'Equateur est venu à bout vendredi du Honduras. Mais les Equatoriens, menés en première mi-temps, ont dû s'employer fortement pour revenir tout d'abord à hauteur de Carlos Costly et ses coéquipiers puis inverser la tendance peu

après l'heure de jeu sur une tête de l'inévitable Enner Valencia, déjà auteur du premier but et qui a signé un doublé face aux Honduriens. Une très belle prestation une fois de plus de son buteur maison qui permet à l'Equateur d'entretenir le suspense dans le groupe E avant d'affronter les

Bleus mercredi prochain. Pas encore qualifiée mathématiquement, l'équipe de France aura tout intérêt à museler Enner Valencia, qui affiche déjà trois buts à son compteur après seulement deux rencontres jouées. Et qui rêve d'envoyer son pays en huitièmes de finale.

## Rooney s'excuse



Elu homme du match par la Fifa, Karim Benzema a reçu un trophée juste après le match. Avant d'aller au contrôle antidopage, il a répondu à quelques questions : «Personnellement, on se fixe des objectifs. Moi, j'avais dans la tête de faire un bon match, de gagner, tout en essayant de jouer mon foot sans pression, ce que j'ai fait ce soir. Sur le second but, le ballon tape le poteau et le gardien, et je vois aussi l'arbitre qui rentre. Je suis très content et très fier. Mais le plus important, c'est la victoire. Certains me jugent sur mon nombre de buts mais pour moi, la manière dont je joue compte beaucoup.»



## LE MINISTRE DE LA SANTÉ : «La formation continue des médecins, une priorité absolue»

La formation continue des médecins constitue une «priorité absolue», a indiqué, hier, à Tipasa, Abdelmalek Boudiaf.

Le ministre a affirmé, lors des neuvièmes journées médico-chirurgicales tenues à Bou-Ismail, sa «disponibilité» à accompagner toutes les initiatives visant à assurer une formation continue aux praticiens, qui représente, selon lui, «la priorité des priorités». Il a estimé que cette rencontre scientifique, organisée par le syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP), est une opportunité permettant aux praticiens de s'imprégner des nouveautés enregistrées dans le domaine des sciences médicales.

La formation continue concerne également les gestionnaires des responsables des établissements hospitaliers, a ajouté M. Boudiaf, faisant état de l'intention du ministère d'organiser plusieurs rencontres régionales et nationales au profit des directeurs d'hôpitaux et des directeurs locaux du secteur. Il a appelé, à cette occasion, les syndicats à «jouer un rôle positif à travers des propositions et des initiatives à même de constituer une valeur ajoutée pour le secteur».

### Soutien au secteur privé

Le ministre a, en outre, réitéré son soutien au secteur privé «qui œuvre dans un cadre organisé à travers l'éification de nouvelles structures hospitalières conformément à un cahier de charges préalablement établi et qui assure une complémentarité avec le secteur public». De son côté, le président du SNPSSP, Mohamed Yousfi, a déclaré que la prise en charges des patients au niveau des établissements de santé publics a connu une «amélioration sensible» ces dernières années, mettant en valeur la disponibilité des médicaments et la dotation de ces structures d'équipements de haute technologie.

**APS**

## BOUDIAF REMET LES PENDULES À L'HEURE :

# «Aucune intention» de rattacher la CNAS au secteur de la Santé



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a réfuté hier à Alger la «moindre intention» de rattacher la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) au secteur de la Santé. Les recommandations de certains ateliers, à la faveur des Assises nationales de la Santé des 16 et 17 juin, ont porté sur la nécessité de rattacher la CNAS au sec-

teur de la Santé. Le «rattachement» de la CNAS à la Santé n'est qu'une «simple proposition» formulée par certains ateliers, cela ne signifie pas qu'elle sera concrétisée et «il n'y a aucune intention de le faire», a expliqué le ministre pour rassurer les gestionnaires de la CNAS.

Il a rappelé à titre d'exemple la gratuité des soins, un acquis autour duquel une polémique s'est engagée égale-

ment parmi les participants aux ateliers des assises sur la Santé. Le secteur ne va pas, pour autant, remettre cet acquis en question, a-t-il encore soutenu. M. Boudiaf a, par ailleurs, appelé les responsables du secteur de la sécurité sociale à accomplir leur mission sans «trop s'attarder» sur les propos colportés ces derniers jours par certains médiatisés.

## Ouverture à Alger de l'université d'été des gestionnaires d'établissements sanitaires de 5 wilayas

L'université d'été des gestionnaires d'établissements sanitaires de cinq wilayas (Alger, Annaba, Oran, Skikda et Mostaganem) a été inaugurée hier à Alger, par le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière M. Abdelmalek Boudiaf.

Cette formation intensive, la première du genre selon M. Boudiaf, tend à accompagner les gestionnaires dans le processus de modernisation de la gestion. Il a indiqué que les opérations d'inspection effectuées par le ministère depuis plusieurs mois ont permis de relever des «lacunes» chez certains gestionnaires. Cette formation de cinq jours qui concerne tous les cadres gestionnaires d'établissements sanitaires, les directeurs et sous-directeurs de structures sanitaires et les gestionnaires financiers de ces établisse-

ments cible le projet d'établissement, les indications de gestion et le tableau de bord de gestion.

Le ministre de la Santé a indiqué par ailleurs que de nombreux gestionnaires «maîtrisent» pas l'élaboration du projet d'établissement ce qui entrave la mise en place d'un règlement judicieux. M. Boudiaf a qualifié cette formation qui se poursuivra régulièrement de «très importante» notamment pour le secteur qui est appelé à élaborer la nouvelle loi sur la santé qui sera présentée au parlement avant la fin de l'année 2014. La formation s'inscrit également dans le cadre de la réhabilitation du service public du secteur de la santé et des mesures d'urgence mises en œuvre par le secteur dans le cadre du décret relatif à la circonscription sanitaire précédant la nouvelle loi sur la santé.

## 2.200 ANS APRÈS L'EXPÉRIENCE D'ERATOSTHÈNE

De nombreux amateurs d'astronomie ont assisté, hier à Constantine, à l'initiative de l'association Sirius d'astronomie, à une «remake» public de l'expérience historique d'Eratosthène d'Alexandrie qui permet, il y a 2.200 ans, de mesurer le rayon de la Terre. L'expérience, dont les étapes, expliquées par un astronome égyptien, ont été suivies à l'amphithéâtre de l'université Emir-Abdelkader des sciences islamiques, par visioconférence depuis la ville d'Alexandrie (Egypte). Cela a permis de revivre en détail le cheminement du rai-

sonnement d'Eratosthène qui a pu, il y a de cela 2.200 ans, déduire le rayon de la Terre en mesurant simultanément la hauteur du Soleil d'Alexandrie et d'Assouan sachant qu'à ce moment, le Soleil était au zénith à Assouan. Cette mesure d'une précision remarquable pour l'époque à une immense portée historique et épistémologique puisqu'elle a permis de fixer la taille de la Terre ce qui rendit possible, ultérieurement, l'établissement des dimensions du système solaire puis de notre univers, a indiqué le président de l'as-

sociation initiatrice, Jamal Mimouni. Le P<sup>r</sup> Mimouni qui occupe également le poste de vice-président de l'Union arabe d'astronomie et sciences de l'espace, a précisé, dans un entretien à l'APS, que la réédition de cet événement scientifique et pédagogique unique, organisé en collaboration avec la bibliothèque d'Alexandrie, a pour objectif de simplifier, pour le grand public, la compréhension de l'expérience d'Eratosthène à travers un programme de conférences et de workshops, ponctué par une mesure directe collective de la hauteur

## LE RAYON DE LA TERRE MESURÉ À PARTIR DE... CONSTANTINE

du soleil. Cet événement s'est déroulé à la faveur d'un partenariat avec la Société astronomique de France (SAF) et l'Association française d'astronomie (AFA) dans le cadre de la célébration du solstice d'été. D'autres partenaires nationaux et étrangers dont l'Association Jeunes-Science de Djerba (Tunisie), la Diwan Ghaza d'Astronomie (Palestine) et d'autres amateurs d'astronomie d'Arabie saoudite, de Tokyo (Japon) et de Malaisie ont été associés à l'animation de cette manifestation scientifique via le Skype et par vidéoconférence.

